

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE

Rapport annuel au 30 juin 2025

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **CACEIS BANK FRANCE**

Gestion administrative et comptable : **CACEIS FUND ADMINISTRATION**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**



Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Ofi Invest ESG Allocation Flexible.

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Toutefois, les porteurs de parts peuvent supporter des impositions du fait des revenus distribués par le Fonds, le cas échéant, ou lorsqu'ils céderont les titres de celui-ci. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le Fonds ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le Fonds dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du Fonds. Ainsi, certains revenus distribués en France par le Fonds à des non-résidents sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Avertissement : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

Synthèse de l'offre de gestion

Caractéristiques								
Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum des souscriptions initiales	Montant minimum des souscriptions ultérieures	Valeur liquidative d'origine
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
I	FR0010941302	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, destinée plus particulièrement aux investisseurs institutionnels	100 000 euros	Néant	10 000 euros
X	FR007493010	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Réservée aux OPC et mandats de gestion gérés par la Société de Gestion	Néant	Néant	1 524,99 euros
VVV ALLOCATION FLEXIBLE	FR0013421955	Capitalisation	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs, destinée plus particulièrement à servir de support aux contrats d'assurance vie libellés en unités de compte	Néant	Néant	100 euros

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'obtenir une performance annualisée, nette de frais, supérieure à celle de l'indice EURIBOR 3 mois + 3% pour les parts X et I et supérieure à celle de l'indice EURIBOR 3 mois + 2,40% pour les parts VyV Allocation Flexible, sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

Indicateur de référence

La gestion du Fonds ne vise pas à répliquer un indice. Par ailleurs, le Fonds ne sera pas géré en fonction d'un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur, mais fera l'objet d'une gestion active et discrétionnaire. Aucun indicateur de référence n'est donc défini. Néanmoins, à titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée *a posteriori* à l'indice EURIBOR 3 mois + 3%.

L'indice EURIBOR (« Euro Interbank Offered Rate ») correspond à la moyenne arithmétique des taux offerts sur le marché bancaire européen pour une échéance déterminée (3 mois, en l'espèce). Il est publié par la Banque centrale européenne à partir de cotations fournies quotidiennement par les principales banques de la zone euro.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

Afin de pouvoir réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille est constitué d'instruments financiers de taux libellés en euro (obligations, obligations callable et puttable et autres titres de créance), d'instruments du marché monétaire, d'obligations convertibles de la zone OCDE (hors pays émergents), d'actions de la zone OCDE (hors pays émergents), de parts ou actions d'OPCVM et/ou fonds d'investissement éligibles gérés ou non par la société de gestion et de contrats financiers négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré est comprise entre « 0 » et « +7 ».

Le FCP peut être exposé au risque de change à hauteur de 10% maximum de son actif.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs, qui a pour but la recherche d'une optimisation du couple rendement risque du portefeuille, respecte les limites définies ci-après dans la section Catégories d'actifs et contrats financiers utilisés.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM s'effectue en 3 étapes :

- un process top-down permettant de déterminer l'allocation ;
- un filtre ESG pour l'ensemble de l'univers d'investissement ;
- une sélection rigoureuse des titres selon des critères financiers et extra-financiers.

Définition de l'univers investissable :

L'univers d'investissement est principalement constitué d'instruments financiers de taux libellés en euro (obligations, obligations callable et puttable et autres titres de créance), d'instruments du marché monétaire, d'obligations convertibles de la zone OCDE (hors pays émergents) et d'actions de la zone OCDE (hors pays émergents).

L'équipe de gestion détermine le taux d'exposition du portefeuille à ces différentes classes (taux et action) et sous-classes d'actifs telles que les taux fixes, variables ou liés à l'inflation, les pentes de courbes, les secteurs (Etats, sécurisés, crédits), et les obligations convertibles pour la partie Taux et l'exposition sectorielle pour la partie Actions.

Sélection des titres :

Au-delà de la simple sélection de supports d'investissements, les gérants procèdent à une véritable construction de portefeuille dans le cadre de l'allocation d'actifs précédemment déterminée.

Le choix des titres se base sur un univers de dettes libellées en euros et émises par des émetteurs privés ou publics situées dans un pays membre de l'OCDE (hors pays émergents) ainsi que sur les actions de sociétés cotées de la zone OCDE (hors pays émergents).

Au sein de ce gisement, les titres sont sélectionnés selon :

- une vue ESG ;
- une vue qualitative sur l'émetteur public ou l'entreprise (business model, positionnement, management) ;
- une vue financière : analyse de la situation financière, des dynamiques de marges et de solvabilité, niveau de valorisation.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

Analyse des critères extra-financiers :

Le gérant complète son étude, concomitamment à l'analyse financière, par l'analyse de critères extra financiers afin de sélectionner au mieux les titres en portefeuille. La part des titres analysés ESG dans le portefeuille devra être supérieure à 90% de l'actif net du fonds (hors liquidités, OPC et produits dérivés).

Pour la poche actions :

La gestion met en œuvre une approche ESG en "amélioration de note", qui consiste à obtenir une note ESG moyenne de la poche, supérieure à la note ESG moyenne de l'univers ISR de comparaison, comprenant les valeurs composant l'indice Euro STOXX Total Market Index (BKXE), après élimination de 30% de la pondération de l'indice. Ces valeurs éliminées correspondent à l'exclusion des émetteurs privés figurant sur les listes d'exclusion sectorielles et normatives de la société de gestion pour les besoins du Label ISR, ainsi que les valeurs obtenant les moins bonnes notes ESG.

La Société de Gestion considère cet indice comme un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de la poche au regard de sa stratégie.

Dans le cadre du Label ISR, la poche s'engage à surperformer deux indicateurs extra-financiers (un indicateur environnemental et un indicateur social), par rapport à son univers ISR, sélectionnés parmi les indicateurs des principales incidences négatives (PAI) définis par la réglementation SFDR :

- Indicateur environnemental (PAI 2) : tonnes de CO₂ par million d'euros investi (Scopes 1, 2 et 3 divisé par l'EVIC). Le taux de couverture de cet indicateur environnemental sera de 80% minimum à fin 2025 et 90% minimum à fin 2026 ;
- Indicateur social (PAI 11) : absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes de l'UNGC et de l'OCDE. Le taux de couverture de cet indicateur social sera de 55% minimum à fin 2025 et 60% minimum à fin 2026.

Pour la poche obligataire :

La gestion met en œuvre une approche ESG en "amélioration de note", qui consiste à obtenir une note ESG moyenne de la poche, supérieure à la note ESG moyenne de l'univers ISR de comparaison, comprenant les valeurs composant l'indice Bank of America Merrill Lynch Euro Corporate (ER00), après élimination de 30% de la pondération de l'indice. Ces valeurs éliminées correspondent à l'exclusion des émetteurs privés figurant sur les listes d'exclusion sectorielles et normatives de la société de gestion pour les besoins du Label ISR, ainsi que les valeurs obtenant les moins bonnes notes ESG.

La Société de Gestion considère cet indice comme un élément de comparaison pertinent de la notation ESG de la poche au regard de sa stratégie.

Dans le cadre du Label ISR, la poche s'engage à surperformer deux indicateurs extra-financiers (un indicateur environnemental et un indicateur social), par rapport à son univers ISR, sélectionnés parmi les indicateurs des principales incidences négatives (PAI) définis par la réglementation SFDR :

- Indicateur environnemental (PAI 2) : tonnes de CO₂ par million d'euros investi (Scopes 1, 2 et 3 divisé par l'EVIC). Le taux de couverture de cet indicateur environnemental sera de 80% minimum à fin 2025 et 90% minimum à fin 2026 ;
- Indicateur social (17) : montant des amendes infligées pour des infractions à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption commises (en euros). Le taux de couverture de cet indicateur social sera de 55% minimum à fin 2025 et 60% minimum à fin 2026.

Bien qu'elle reste seule juge de la décision d'investissement pour la sélection des titres, la société de gestion s'appuie sur sa notation ESG propriétaire réalisée par son équipe d'analyse ESG et détaillée dans l'annexe précontractuelle.

Par ailleurs, Ofi Invest Asset Management a identifié des zones de risques pour ses investissements en lien avec certains secteurs d'activités et référentiels internationaux. La Société de Gestion s'est donc dotée de politiques d'exclusion afin de minimiser ces risques et de gérer son risque réputationnel.

Le Fonds applique les politiques d'exclusion synthétisées dans le document dénommé « Politique d'investissement Exclusions sectorielles et normatives ». Conformément à la mise en œuvre des Orientations de l'ESMA, le Fonds applique les exclusions PAB, résumées dans notre « Politique d'investissement – Exclusions sectorielles et normatives ». Ce document est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-exclusions-sectorielles-et-normatives_ofi-invest-AM.pdf. Ces politiques d'exclusion sont également disponibles dans leur intégralité sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>.

Règlementation SFDR :

Manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement du produit :

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable. Le Fonds a un minimum de 15% d'investissements durables de l'actif net. Toutefois, le Fonds peut détenir des investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables. Pour plus d'informations relatives à la prise en compte des caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance, nous vous invitons à vous référer au document d'informations précontractuelles tel qu'annexé au prospectus (annexe pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement SFDR et à l'article 6, premier alinéa, du Règlement Taxonomie).

Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR). Le FCP ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie ». En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le Fonds est de 0%. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Actifs (hors dérivés intégrés) :

Le portefeuille du Fonds est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

Actions :

L'exposition aux marchés d'actions est réalisée par des titres vifs et via des instruments financiers à terme (fermes ou conditionnels) négociés sur un marché réglementé, organisé, ou de gré à gré, français ou étranger et n'excède pas 50% de l'actif net du FCP. Les actions éligibles sont les actions de la zone OCDE, hors pays émergents, de tout secteur d'activité et de toute taille de capitalisation boursière. La répartition sectorielle de cette poche est effectuée en fonction des conclusions du processus d'investissement d'Ofi Invest Asset Management.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Les actifs éligibles sont les instruments financiers de taux (obligations classiques à taux fixe et/ou à taux variable et/ou indexées, titres de créance négociables et autres instruments du marché monétaire, obligations convertibles) de la zone OCDE, hors pays émergents, libellés en euro, émis par des Etats souverains ou des entreprises publiques, parapubliques ou privées. L'investissement en produits de taux est ainsi compris entre 0% et 100% de l'actif net du FCP. La société de gestion s'engage, en outre, à respecter les limites d'investissement spécifiques suivantes ayant pour assiette la quote-part de l'actif net du FCP investie en produits de taux (y compris en instruments du marché monétaire) :

- 100% maximum en émissions d'Etats souverains ou d'entreprises publiques, parapubliques ou privées, dont la notation est comprise entre « AAA » et « BBB- » (notation de catégorie « *Investment Grade* ») pour le long terme ou de qualité jugée équivalente par la société de gestion ;
- 30% maximum en émissions d'Etats souverains ou d'entreprises publiques, parapubliques ou privées, dont la notation est comprise entre « BB+ » et « B- » (notation à caractère spéculatif dite « *High Yield* ») pour le long terme ou de qualité jugée équivalente par la société de gestion. Les titres de notation « B » sont limités à 10% ;
- 30% maximum en titres non notés émis par des entreprises publiques, parapubliques ou privées.

La société de gestion s'assure que les titres en portefeuille répondent aux contraintes de notations susvisées, selon la politique de notation mise en place par la société de gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion.

Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

En cas de dégradation de la notation, les titres concernés pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle l'OPCVM est géré	Entre « 0 » et « +7 »
Devises de libellé des titres dans lesquels l'OPCVM est investi	Euro : 100%
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels l'OPCVM est exposé	OCDE, hors pays émergents

Détention d'actions et parts d'OPC :

Le Fonds peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions :

- d'OPCVM,
- de FIA européens,
- de FIA de pays tiers autorisés à la commercialisation en France et
- de fonds de droit étranger autorisés à la commercialisation en France.

Les actions ou parts de FIA et de fonds de droit étranger doivent respecter les quatre critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Le gérant n'investit que dans des OPC libellés en euro.

La sélection des OPCVM et fonds éligibles correspond aux styles de gestion, zones géographiques, tailles de capitalisation (...) que privilégie la société de gestion.

Les OPC détenus par le fonds peuvent donc être gérés par des sociétés de gestion externes et/ou par la société de gestion.

Instruments dérivés :

Stratégies sur les contrats financiers :

Dans la limite d'une fois l'actif, le Fonds peut investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- ☒ Réglementés
- ☒ Organisés
- ☒ De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ☒ Action
- ☒ Taux
- ☒ Change
- ☒ Crédit

Nature des interventions de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ☒ Couverture : le portefeuille aux risques de marché (taux et actions) : cette couverture porte soit sur une poche d'actifs, soit sur des titres individuels, par l'utilisation de contrats à terme ;
- ☒ Exposition : augmenter l'exposition à un indice actions, de taux ou à un titre ;
- ☒ Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- ☒ Futures
- ☒ Options sur actions, taux et indices de marchés actions/taux
- ☒ Swaps
- ☒ Change à terme
- ☒ Dérivés de crédit : des CDS sur indices crédit ITRAXX européen de manière accessoire (exclusivement en couverture)

Titres intégrant des dérivés :

L'investissement en obligations convertibles de la zone OCDE (hors pays émergents), y compris en obligations convertibles contingentes (dites CoCos), libellées en euro, de tout secteur d'activité et de toute taille de capitalisation boursière, est compris entre 0% et 30% maximum de l'actif net du FCP, dont 10% maximum en CoCos, avec une sensibilité maximum aux actions de 10% de l'actif net. L'investissement en obligations convertibles est réalisé de manière directe et indirecte. Le FCP pourra recourir à des obligations callable ou puttable telle que définies dans sa stratégie de gestion. Le recours à d'autres titres intégrant des dérivés est exclu. Le Fonds peut cependant être amené à en détenir temporairement à la suite d'opérations d'attribution. Le Fonds n'a pas vocation à les conserver.

Dépôts :

Le Fonds pourra effectuer dans la limite de 20 % de l'actif, des dépôts d'une durée maximum de 12 mois auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit.

Emprunts d'espèces :

Dans le cadre de son fonctionnement normal, le Fonds peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas, à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10 % de son actif net.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Non applicable

Profil de risque

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs :

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance du fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi, déduction faite des commissions de souscription, peut ne pas lui être totalement restitué, le fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de taux :

L'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du fonds, ici compris dans une fourchette de 0 à 7. En effet, la sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative du fonds une variation de 1 % des taux d'intérêt. Une sensibilité de 7 se traduit ainsi, pour une hausse de 1 % des taux, par une baisse de 7% de la valorisation du fonds. Le risque de taux peut être direct et/ou indirect au travers des OPC sélectionnés.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque d'une hausse des « spreads de crédit » résultant de la détérioration de la qualité de la signature ou du défaut d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. La réalisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le risque de crédit peut être direct et/ou indirect au travers des OPC sélectionnés. La réalisation de ce risque peut entraîner par conséquence une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux titres à caractère spéculatif et/ou non notés :

Les titres dont la notation est basse ou inexistante et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées, sont des placements spéculatifs. Le risque de défaut accru de ces émetteurs peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de marché actions :

L'exposition aux marchés actions est directe et indirecte à travers la détention d'OPC. Elle n'excède pas 50% de l'actif net de l'OPCVM hors sensibilité aux obligations convertibles. Elle pourra, par conséquent, également résulter de la souscription par le fonds d'obligations convertibles, celles-ci induisant une sensibilité maximum aux actions de 10 % de l'actif net du fonds. Ce type de marché peut présenter de fortes amplitudes de mouvement à la hausse ou à la baisse. En cas de baisse de ces marchés, la valeur liquidative du fonds pourra diminuer.

Risque lié à la détention de petites et moyennes valeurs :

Le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité qui est suivi au travers du monitoring du nombre de transactions sur les valeurs considérées. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et engendrera dans ce dernier cas une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie :

Le Fonds utilise des instruments financiers à terme et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. Ces opérations, conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. Cependant, ce risque de défaillance est réduit et accessoire, dans le cadre des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres, par l'existence de garanties financières détaillées ci-avant.

Risque de change :

Le porteur peut être exposé, à titre accessoire, à un risque de change. Certains éléments de l'actif peuvent être exprimés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du Fonds ; de ce fait, l'évolution des taux de change pourra entraîner la baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque associé aux obligations convertibles :

Le Fonds peut être investi en obligations convertibles. A mi-chemin entre les obligations et les actions, les obligations convertibles présentent la particularité d'introduire un risque action dans un instrument obligataire qui inclut déjà un risque de taux et de crédit. La volatilité des marchés actions étant supérieure à celle des marchés obligataires, la détention de ces instruments conduit à une augmentation du risque du portefeuille. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque en matière de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Durée de placement recommandée

Cinq (5) ans minimum.

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cinq (5) ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

01/07/2024 :

- Changement de société de gestion au profit d'Ofi Invest Asset Management.
- Changement de dénomination du FCP EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE au profit d'Ofi Invest ESG Allocation Flexible ;
- Changement de dénomination de la part S au profit de VyV Allocation Flexible.

01/01/2025 :

Changement de méthodologie ESG et minimum d'investissement durable de l'actif net : 15%.

16/05/2025 :

Mise en conformité ESMA Fund naming : intégration des exclusions PAB (Paris Aligned Benchmark).

CHANGEMENT(S) À VENIR

01/07/2025 :

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com



ÇA Y EST, NOUS DÉMÉNAGEONS !

À compter du 1^{er} juillet 2025, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans notre tout nouveau siège social baptisé Keiko : **127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux**

Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.

Nous sommes impatients de vous voir à Keiko ! Un lieu pensé pour accueillir et rassembler les marques d'Aéma Groupe.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier¹

États-Unis : une contraction économique préoccupante.

Sur 2024, les États-Unis ont enregistré une croissance de 2,8%, soutenue par un marché de l'emploi dynamique et une consommation vigoureuse. Mais, le premier semestre 2025 s'inscrit dans un contexte plus incertain, marqué par le retour de Donald Trump à la présidence. L'annonce d'un tarif douanier minimum de 10% sur toutes les importations, avec des surtaxes ciblées, a ravivé les tensions commerciales. Cette politique a provoqué une forte volatilité du commerce extérieur et des stocks, les entreprises ayant anticipé leurs importations en début d'année. Pour conséquence, le PIB a reculé de 0,5% au premier trimestre 2025. L'incertitude pèse désormais sur la confiance des ménages et des entreprises, ce qui devrait progressivement ralentir la consommation et l'investissement. Néanmoins, des fondamentaux comme le pouvoir d'achat, l'emploi et la richesse des ménages restent bien orientés, ce qui limite le risque d'un retournement brutal. Le protectionnisme constitue le principal risque inflationniste à court terme. La Réserve fédérale américaine (FED) reste donc vigilante : sans dégradation soudaine du marché du travail, elle devrait temporiser avant d'envisager de nouvelles baisses de taux.

Europe : entre protectionnisme et plan de relance.

En 2024, la croissance de la zone euro est restée modeste, à 0,9%, avec de fortes disparités entre pays. L'inflation s'est normalisée début 2025, permettant à la Banque Centrale Européenne (BCE) d'assouplir sa politique monétaire et d'atteindre sa cible (1,9% fin mai). Depuis, les taux directeurs ont été ramenés à un niveau neutre de 2% après huit baisses consécutives depuis juin 2024. Au premier semestre 2025, la consommation reste soutenue par les gains de pouvoir d'achat et un chômage historiquement bas (6,2%). En revanche, l'investissement des entreprises reste freiné par les incertitudes liées au protectionnisme. Si les tensions commerciales s'intensifient, le risque d'une stagnation prolongée, voire d'une contraction, ne peut être écarté. À moyen terme, plusieurs facteurs pourraient soutenir l'activité : le plan de relance allemand de 500 milliards d'euros, les dépenses militaires européennes, et une possible relocalisation industrielle. Ces éléments pourraient redonner de l'élan à la croissance dès 2026. La BCE, de son côté, reste prudente. La poursuite du cycle de baisse des taux dépendra de l'évolution des négociations commerciales avec les États-Unis et de la mise en œuvre effective des mesures budgétaires en Allemagne.

Taux d'intérêt

Les politiques monétaires continuent de s'assouplir après deux années de resserrement monétaire :

- La BCE a progressivement réduit ses taux d'intérêt directeurs pour stimuler l'économie de la zone euro. La première baisse a eu lieu en juin 2024, suivie de huit autres jusqu'à juin 2025, portant le taux directeur à 2%.
- De son côté, la FED a également abaissé ses taux directeurs à partir de septembre 2024, avec une réduction de 50 points de base (bps), suivie de baisses supplémentaires en décembre 2024 et mars 2025, portant le taux directeur à 4,25% – 4,50%.
- La Banque populaire de Chine a assoupli sa politique monétaire en réduisant les taux d'intérêt et en abaissant le ratio des réserves obligatoires pour stimuler l'économie et compenser la faiblesse persistante du secteur immobilier.
- De son côté, la Banque du Japon a relevé son taux directeur à 0,5% en janvier 2025, malgré des tensions commerciales liées aux politiques protectionnistes du président américain Donald Trump.

¹ Période concernée : 1^{er} juillet 2024 - 30 juin 2025 - Date des données chiffrées : 30 juin 2025, sauf mention contraire.

Taux

Sur l'exercice, les rendements des obligations à 10 ans ont connu des trajectoires divergentes entre les États-Unis et l'Europe. Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans s'est replié à 4,23% fin juin 2025, contre des niveaux proches de 4,8% en début d'année. Ce recul s'explique par les incertitudes croissantes autour des politiques commerciales de l'administration Trump. En Europe, le rendement du Bund allemand à 10 ans s'est établi à 2,60% fin juin 2025. Après une relative stabilité en début d'année, les taux ont connu une hausse marquée à partir de mars, portée par l'annonce d'un plan de relance massif du gouvernement allemand et une augmentation prévue des émissions de dette publique, avant de progressivement se détendre sur la fin de l'exercice.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Crédit

Les obligations du secteur privé ont enregistré de solide performance sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement² avec un rendement de 7,10% fin juin 2024 (indice Bloomberg Global High Yield TR³). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité⁴ (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate⁵) a affiché un rendement plus modéré de 4,4% à fin juin 2024. Le marché primaire a été particulièrement dynamique, atteignant des niveaux records, avec 588 milliards d'euros d'émissions Investment Grade et 155 milliards d'euros en High Yield⁶ (source 2024 : OIS & Bloomberg). Cette abondance d'émissions a été accompagnée d'un triplement des flux vers les fonds obligataires européens par rapport à 2023, facilitant le refinancement des entreprises dans un contexte de coûts d'emprunt en baisse.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Actions

La fin de l'exercice est marquée par une volatilité accrue due à l'escalade des tensions commerciales, notamment avec les menaces de droits de douane formulées par l'administration Trump. Cette situation a amplifié l'incertitude économique et influé sur les indices mondiaux. Les actions américaines ont été marquées par une forte volatilité depuis le début de l'année, alimentée par un enchaînement de chocs politiques et économiques. Après l'élection de Donald Trump le 5 novembre 2024, les marchés ont initialement salué la perspective de baisses d'impôts et de déréglementation. Toutefois, cette dynamique s'est rapidement inversée avec l'annonce du "Liberation Day" le 2 avril 2025, marquant le lancement d'une politique commerciale ultra-protectionniste. L'imposition soudaine de droits de douane généralisés sur toutes les importations, a provoqué une chute brutale des marchés actions, le S&P 500 perdant plus de 5 800 milliards de dollars de capitalisation en quelques jours. Cette situation a contribué à une augmentation du Cboe Volatility Index (VIX)⁷, reflétant l'anxiété croissante des investisseurs face aux perspectives économiques incertaines. Bien que certains tarifs aient été suspendus temporairement fin avril, la volatilité reste élevée, les marchés évoluant désormais dans un climat d'incertitude persistante, accentué par des négociations commerciales au point mort et des perspectives de croissance plus fragiles. Le S&P500 affiche tout de même une performance positive de 15,16% à fin juin 2026. Du côté des actions européennes, les deux principales économies de la zone, la France et l'Allemagne, ont été freinées par une instabilité politique persistante. Le début de l'année 2025 a été marqué par une montée des incertitudes, notamment avec le retour de Donald Trump à la présidence des États-Unis et l'escalade des tensions commerciales. En mars, les Bourses européennes ont marqué le pas, affectées par la crainte d'une guerre commerciale mondiale, dans un contexte de forte volatilité sur les marchés internationaux. Mais sur la fin de l'exercice, l'Europe a amorcé un net rattrapage. Le regain d'attractivité des actions européennes s'est appuyé sur un environnement politique plus stable et l'annonce de plans de relance ambitieux, en particulier en Allemagne. Le vaste programme d'investissement allemand, axé sur les dépenses militaires et les infrastructures, a soutenu les marchés, notamment les valeurs industrielles et de défense, contribuant à un bilan trimestriel positif pour les actions européennes. L'Eurostoxx50 net return TR clôture l'exercice à 10,98%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

² Les obligations spéculatives à haut rendement dites « High Yield » reçoivent une note de Standards & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

³ Indice Bloomberg Global High Yield TR : Indice de référence mesurant la performance des obligations à haut rendement au niveau mondial.

⁴ Les obligations moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

⁵ Indice Bloomberg Global Aggregate Corporate : indice de référence mesurant la performance des obligations de bonne qualité au niveau mondial.

⁶ Obligations d'entreprises notées en dessous de l'Investment Grade (BB+ et inférieur), offrant des rendements plus élevés en contrepartie d'un risque accru.

⁷ Le VIX est un indicateur de volatilité (Volatility Index, abrégé en VIX) du marché financier américain. Il est établi quotidiennement par le Chicago Board Options Exchange (CBOE). Cet indice est calculé en faisant la moyenne des volatilités annuelles sur les options d'achat (call) et les options de vente (put) sur l'indice Standard & Poor's 500 (S&P 500).

Politique de gestion

Si l'allocation est restée stable au cours du troisième trimestre 2024, elle a été remaniée au cours du quatrième trimestre. La poche crédit a été renforcée d'environ 4 points pour terminer l'année sur un poids de 68% environ : le portage et nos anticipations de croissance en font une classe d'actifs essentielle pour 2025. Pour satisfaire aux exigences du label ISR 2.0, le high yield est désormais investi via un ETF labellisé. Une position d'environ 4,5% est montée. Pour ces mêmes raisons, la poche de diversification, initialement à 7%, est progressivement désinvestie. Avec des attentes un peu moins optimistes pour 2025, la poche actions euro est quant à elle réduite de 28% à environ 23%.

Sur le premier trimestre 2025, nous avons convergé vers l'allocation stratégique prévue pour l'année afin d'atteindre l'objectif de performance. A cet effet, nous avons renforcé la dette privée à 75%, complétée par une position en contrats Bund pour 10%. La position en High Yield demeure autour de 4,5%. La poche actions est écrêtée à nouveau pour atteindre 20%. D'un point de vue tactique, nous avons mis en place un overlay dynamique implémenté par futures actions ESG sur l'Europe et les US, revu mensuellement. Il est de 10% à fin février et se renforce à 14% fin mars. Parallèlement, sur les taux, une position vendeuse de 3% sur T-Note et Bund est en vigueur fin mars. Enfin, nous avons implémenté quelques diversifications : sur les mid-cap allemandes pour 0,8%, pour bénéficier d'un plan de relance potentiel en Allemagne et d'un hypothétique cessez-le-feu en Ukraine. Une position au resserrement du spread entre le Gilt et le Bund est également implémentée en février pour 4,5% avant d'être allégée pour prises de profits à 1,5% fin mars. Côté devises, nous avons ouvert des positions sur le couronne norvégienne contre CHF puis EUR pour 2%. Le niveau atteint pour la livre sterling nous a incité par ailleurs à investir pour 2% sur une position vendeuse de GBP financée en USD, pour réduire le coût de portage. Notons que sur ce trimestre, nous avons aussi mis en place plusieurs protections via put spreads sur l'Eurostoxx 50.

Sur le deuxième trimestre, l'overlay dynamique se désensibilise aux actions en lien avec la volatilité générée par le « Liberation Day », jour où D. Trump a annoncé les nouveaux droits de douane. Fin juin, l'exposition actions générée par l'overlay est de 5,8% répartis équitablement entre US et Euro. Inversement la remontée de l'aversion pour le risque a fait progresser le poids de l'overlay taux à 7,2% en fin de trimestre, de façon homogène entre US et Euro. Les protections mises en place sur le trimestre précédent nous ont permis de les déboucler avec profit. La correction ayant été très intense, il nous a semblé opportun de nous positionner sur un rebond grâce à des calls très en dehors de la monnaie, que nous avons soldés en plus-value suite au rebond des actions et repositionnons pour une taille plus modeste. Sur les diversifications, nous avons soldé le reste de notre position Gilt vs Bund en deux temps : rachat des Bund suite aux annonces budgétaires allemandes qui ont provoqué une nette tension sur les taux allemands, puis le Gilt courant juin. En juin, nous avons initié une position sur les futures sur dividendes US 2016, qui nous semblent présenter une décote intéressante.

Performances

Le FCP a pour objectif d'obtenir une performance annualisée, nette de frais, supérieure à celle de l'indice EURIBOR 3 mois + 3% pour les parts X et I et supérieure à celle de l'indice EURIBOR 3 mois + 2,40% pour les parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE, sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

Sur la période, la performance du Fonds a été de 8,69% pour la part I et la part X contre 6,11% pour l'indice EURIBOR 3 mois + 3%, et de 7,92% pour la part VyV Allocation Flexible contre 5,39% pour l'indice EURIBOR 3 mois + 2,40%.

Nom_Parts	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
Ofi Invest ESG Allocation Flexible PART I	FR0010941302	28/06/2024	30/06/2025	8,69%	6,11%	15 048,80	16 356,69
Ofi Invest ESG Allocation Flexible PART VYV ALLOCATION FLEXIBLE	FR0013421955	28/06/2024	30/06/2025	7,92%	5,39%	109,15	117,79
Ofi Invest ESG Allocation Flexible PART X	FR0007493010	28/06/2024	30/06/2025	8,69%	6,11%	4 930,48	5 358,98

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

				MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	22 127 569,37	19 959 607,76
OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE	OPC	FR0010653618	OFI INVEST MARCHÉ MONÉTAIRE X	8 205 608,83	10 903 526,66
OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE	OPC	LU2244386053	BNP Prbs E sy E HY SR	2 763 953,38	
OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE	OBLIGATIONS	FR0014007TY9	FRAN GO 0.0 02-25		996 400,00
OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE	OBLIGATIONS	EU000A287074	EURO UN 0.0 06-28		921 750,00
OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE	OBLIGATIONS	AT0000A33SH3	AUST GO 2.9 05-29		915 615,00
OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE	OPC	IE00BDZRX185	NB SHT EM EUR-I-ACC		730 743,75
OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE	OBLIGATIONS	FR001400XHU4	BNP PAR 3.945 02-37	700 000,00	197 258,00
OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE	OBLIGATIONS	XS2532370231	ESTO GO 4.0 10-32		644 070,00
OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE	OBLIGATIONS	XS2552369469	RED ELE 4.625 PERP	618 061,00	

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

Le Groupe Ofi Invest a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe Ofi invest, la société Ofi Invest Intermediation Services. En cas de recours à cette dernière, des commissions de réception et transmissions des ordres seront également facturés au Fonds en complément des frais de gestion décrits ci-dessus. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe Ofi invest. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle de l'engagement.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 7 662 207,77 euros
- Taux : Pas de position au 30/06/2025
- Crédit : Pas de position au 30/06/2025
- Actions – CFD : Pas de position au 30/06/2025
- Commodities : Pas de position au 30/06/2025

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 18 689 917 euros
- **Options :** 185 348 euros

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- BNP PARIBAS PARIS
- CREDIT AGRICOLE CIB
- NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/06/2025, Ofi Invest ESG Allocation Flexible n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (**), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(* Effectif présent au 31 décembre 2024)

(** Bonus 2024 versé en février 2025)

Annexe d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Ofi Invest ESG Allocation Flexible

Identifiant d'entité juridique :
969500S20EPRFDVGLD75

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économique durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **Oui**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : _____ %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social** : _____ %

☒ ☐ ☒ **Non**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de **31,02%** d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ofi Invest ESG Allocation Flexible (ci-après le « **Fonds** ») fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à une méthodologie de notation ESG propriétaire et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de **31,02%** d'investissements durables.

En effet, afin d'évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des émetteurs, la Société de gestion s'appuie sur la méthodologie de notation ESG interne.

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG sont :

- Environnement : Changement climatique - Ressources naturelles - Financement de projets - Rejets toxiques - Produits verts.
- Social : Capital humain - Sociétal - Produits et services – Communautés et droits humain
- Gouvernance : Structure de gouvernance – Comportement sur les marchés

Pour la poche actions :

La gestion met en œuvre une approche ESG en "amélioration de note", qui consiste à obtenir une note ESG moyenne de la poche, supérieure à la note ESG moyenne de l'univers ISR de comparaison, comprenant les valeurs composant l'indice Euro STOXX Total Market Index (BKXE), après élimination de 30% de la pondération de l'indice. Ces valeurs éliminées correspondent à l'exclusion des émetteurs privés figurant sur

les listes d'exclusion sectorielles et normatives de la société de gestion pour les besoins du Label ISR, ainsi que les valeurs obtenant les moins bonnes notes ESG.

Pour la poche obligataire :

La gestion met en œuvre une approche ESG en "amélioration de note", qui consiste à obtenir une note ESG moyenne de la poche, supérieure à la note ESG moyenne de l'univers ISR de comparaison, comprenant les valeurs composant l'indice Bank of America Merrill Lynch Euro Corporate (ER00), après élimination de 30% de la pondération de l'indice. Ces valeurs éliminées correspondent à l'exclusion des émetteurs privés figurant sur les listes d'exclusion sectorielles et normatives de la société de gestion pour les besoins du Label ISR, ainsi que les valeurs obtenant les moins bonnes notes ESG.

Les univers ISR de comparaison sont cohérents avec l'indicateur de référence du Fonds.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

- **La part d'investissement durable du Fonds** : Le Fonds a investi **31,02%** de son actif net dans des titres répondant à la définition de l'investissement durable d'Ofi Invest AM.

Pour la poche actions

- **La note ESG moyenne du Fonds après élimination de 30% des valeurs les moins bien notées** : La note ESG moyenne du Fonds a atteint **6,84** sur 10 ;
- **La note ESG moyenne de l'univers ISR du Fonds après élimination de 30% des valeurs les moins bien notées** : La note ESG moyenne de l'univers ISR du Fonds était de **6,53** sur 10 ;

De plus, dans le cadre du Label ISR français attribué au Fonds, les deux indicateurs suivants de suivi de la performance ESG ont également été retenus pour la poche actions :

- **Indicateur environnemental (PAI 2)** : Tonnes de CO₂ par million d'euros investi (Scopes 1, 2 et 3 divisé par l'EVIC) : **291,14** ;
- **Indicateur social (PAI 11)** : Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes de l'UNGC et de l'OCDE : **0,35**.

Pour la poche obligataire

- **La note ESG moyenne de la poche après élimination de 30% des valeurs les moins bien notées** : La note ESG moyenne du Fonds a atteint **6,74** sur 10 ;
- **La note ESG moyenne de l'univers ISR de la poche après élimination de 30% des valeurs les moins bien notées** : La note ESG moyenne de l'univers ISR du Fonds était de **6,26** sur 10 ;

De plus, dans le cadre du Label ISR français attribué au Fonds, les deux indicateurs suivants de suivi de la performance ESG ont également été retenus pour la poche obligataire :

- **Indicateur environnemental (PAI 2)** : Tonnes de CO₂ par million d'euros investi (Scopes 1, 2 et 3 divisé par l'EVIC) : **291,14** ;
- **Indicateur social (PAI optionnel 17)** : Montant des amendes infligées pour des infractions à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption commises (en euros) : **0,14**.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1^{er} juillet 2025 et 30 juin 2025.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Au 28 juin 2024, l'effectivité de la promotion de la réduction des émissions de carbone a été mesurée par un indicateur d'intensité carbone du portefeuille. Cet indicateur a fait l'objet d'un suivi dans les rapports d'impact de l'OPC et, en tant qu'indicateur des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, d'une déclaration annuelle disponible sur le site internet de la société de gestion. Pour établir cet indicateur, les émissions ont été mesurées en tonne de Co2 équivalent par an, puis rapportées par million d'euros de chiffre d'affaires (tCo2/an/M€). La prise en compte des enjeux climatiques par les entreprises s'est traduite par une réduction des émissions carbonées. Les émissions de gaz à effet de serre retenues ont été les émissions directes (scope 1) et indirectes (scope 2) des émetteurs en portefeuille. Les émissions directes provenaient des outils de production de l'entreprise, comme les usines, les chaudières, les véhicules... Les émissions indirectes provenaient des intermédiaires fournissant un service énergétique à l'entreprise, comme la fourniture d'électricité, de chaleur.

- La performance de cet indicateur de durabilité pour l'exercice clos au 28/06/2024 a été de 47.46 tCo2/an/M€.

Un indicateur représentant la proportion de salariés au sein du conseil d'administration des valeurs en portefeuille a fait l'objet d'un suivi dans les rapports d'impact mensuel de l'OPC. Il permettait de mesurer la promotion, par l'OPC, de la facilitation des relations de travail. Il a été obtenu en rapportant le nombre d'administrateurs salariés au nombre total d'administrateurs.

- La performance de cet indicateur de durabilité pour l'exercice clos au 28/06/2024 était de 14.21%.

Une note ESG de l'OPC, qui correspondait à la moyenne pondérée des notes attribués aux émetteurs en portefeuille (v. rubrique « Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ? » ci-après), a été calculée mensuellement. Elle compte, de façon agrégative, de la promotion effective de l'ensemble des caractéristiques environnementales et sociales prises en compte par l'OPC. La note ESG de l'OPC se situait sur une échelle de notation allant de A, pour les meilleures notes, à E, pour les moins bonnes.

- La note ESG de l'OPC pour l'exercice clos au 28/06/2024 était de B.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 3 juillet 2023 et 28 juin 2024.

Le Fonds a changé de Société de Gestion à compter du 1er juillet 2024, la méthodologie ESG du Fonds a également évolué ainsi les données communiquées au 28 juin 2024 ne sont donc pas comparables avec les présentes données communiquées au 30 juin 2025.

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

Le Fonds s'engageait à détenir au minimum 15% de son actif net dans des titres répondant à la définition d'investissement durable d'Ofi Invest AM.

Ainsi, comme indiqué ci-dessus le Fonds détient **31,02%**, en actif net, d'émetteurs contribuant à un objectif d'investissement durable.

Ceci implique donc que ces émetteurs :

- Ont contribué de manière positive ou apporté un bénéfice pour l'environnement et/ou la société ;
- N'ont pas causé de préjudice important ;
- Et ont disposé d'une bonne gouvernance.

L'ensemble des filtres et indicateurs utilisés afin de définir un investissement durable est détaillé dans notre politique d'investissement responsable, disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-investissement-responsable.pdf>

Ces filtres sont paramétrés dans notre outil de gestion et assurés grâce à la mise à disposition des indicateurs ESG nécessaires.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Afin de nous assurer que les émetteurs sous revue n'ont pas causé de préjudice important (Do Not Significantly Harm – DNSH) en matière de durabilité, Ofi Invest AM a vérifié que ces émetteurs :

- N'étaient pas exposés aux Indicateurs d'incidences Négatives (PAI) : 4, 10 et 14
- N'étaient pas exposés à des activités controversées ou jugées sensibles en matière de durabilité
- N'ont pas fait l'objet de controverses dont le niveau de sévérité est jugé très élevé

Ces filtres sont paramétrés dans notre outil de gestion et assurés grâce à la mise à disposition des indicateurs ESG nécessaires.

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Afin de nous assurer que les émetteurs définis comme investissement durable détenus dans le Fonds soient conformes aux principes de l'OCDE et aux principes directeurs des Nations Unies, Ofi Invest AM a veillé à ce que ces émetteurs :

- Ne soient pas exposés à des activités liées à de typologies d'armes controversées, telles que les bombes à sous munitions ou mines antipersonnel, armes biologiques, armes chimiques... (PAI 14) ;
- Ne violent pas les principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE (PAI 10).

Ces filtres sont paramétrés dans notre outil de gestion et assurés grâce à la mise à disposition des indicateurs ESG nécessaires.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les méthodes d'évaluation par la Société de Gestion des sociétés investies sur chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs de durabilité sont les suivantes :

Indicateur d'incidence négative		Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement						
1.	Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1	1592,58 Tq CO2	7691,08 Tq CO2	Ajustement de la formule	Notation ESG ¹ : ces indicateurs sont pris en compte

¹ La notation ESG est basée sur une approche sectorielle. Les enjeux sous revus et leur nombre diffère d'un secteur à l'autre. Pour plus de détails sur cette approche, voir la section « Identification et hiérarchisation des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité »

Emissions de gaz à effet de serre			Taux de couverture = 96,90 %	PAI non couvert. Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1er juillet 2024	d'agrégation du PAI 1 conformément à l'annexe I du règlement SFDR Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	dans l'analyse des enjeux : « émissions de GES du processus de production » et - « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » Analyse de controverses sur ces enjeux ; Politique d'Engagement sur le volet climat ; Politique de Vote sur le Say on Climate ; Politiques d'exclusion sectorielles charbon / pétrole et gaz Indicateur d'émissions (scope 1 et 2) financées suivi pour les fonds éligibles au label ISR ; <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> Livraison des outils à la gestion pour piloter la trajectoire climat pour chaque portefeuille . Mise en place d'un score de crédibilité des plans de transition afin de venir corriger la trajectoire déclarée. Convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI). Renforcement des seuils sur d'exclusions sur les politique charbon et pétrole et gaz.
		Emissions de GES de niveau 2	559,86 Teq CO2			
			Taux de couverture = 96,90 %			
		Emissions de GES de niveau 3	14460,37 Teq CO2			
			Taux de couverture = 96,90 %			
		Emissions totales de GES	16612,83 (Teq CO2)			
			Taux de couverture = 96,90 %			
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Émissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / EVIC)	291,14 (Teq CO2/million d'EUR)	PAI non couvert. Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1er juillet 2024	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Politique d'Engagement sur le volet climat. Politique de Vote sur le Say on Climate. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI)
			Taux de couverture = 96,90 %			
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Émissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / CA)	603,63 (Teq CO2/million d'EUR)	PAI non couvert. Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : « émissions de GES du processus de production » et « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » ; Politique d'Engagement sur le volet climat.
			Taux de couverture = 96,90 %			

				publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1er juillet 2024		Politique de Vote sur le Say on Climate. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,84%	PAI non couvert.	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Politiques d'exclusion sectorielles charbon / pétrole et gaz. Politique d'Engagement sur le volet climat ; Politique de Vote sur le Say on Climate. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
			Taux de couverture = 96,90 %	Cette communication des informations relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1er juillet 2024		
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires des investissements qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimées en pourcentage du total des ressources d'énergie	Part d'énergie non renouvelable consommée = 60,24%	PAI non couvert.		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ; Analyse de controverses sur cet enjeu ; Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
			Taux de couverture = 92,22%	Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1er juillet 2024		
			Part d'énergie non renouvelable produite = 32,57%			
			Taux de couverture = 31,56%			
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,46 (GWh/million d'EUR)	PAI non couvert.		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ; Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
			Taux de couverture = 95,64%	Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1er juillet 2024		

Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,46%	PAI non couvert. Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1 ^{er} juillet 2024		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « biodiversité » ; Analyse de controverses sur cet enjeu ; Politique d'Engagement sur le volet biodiversité ; Politique de protection de la biodiversité avec l'adoption d'une politique sectorielle sur l'huile de palme. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> Stratégie d'exclusion et d'engagement relative aux biocides et produits chimiques dangereux (applicable en 2024) ; Convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
			Taux de couverture = 90,36%			
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	22927,19	PAI non couvert. Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1 ^{er} juillet 2024	Ajustement de la formule d'agrégation du PAI 8 et du PAI 9 conformément à l'annexe I du règlement SFDR.	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Impact de l'activité sur l'eau » ; Analyse de controverses sur cet enjeu. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
			Taux de couverture = 9,14%			
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	158,73 (Tonnes)	PAI non couvert. Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1 ^{er} juillet 2024	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion.	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : - « rejets toxiques » ; - « déchets d'emballages et recyclages » ; - « déchets électroniques et recyclage » s'ils sont considérés comme matériels. Analyse de controverses sur ces enjeux. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
			Taux de couverture = 50,73%			

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	PAI non couvert.	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion.	Politique d'exclusion normative sur le Pacte mondial ; Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion sur le Pacte mondial) ; Analyse de controverses sur les enjeux relatifs ESG dans leur ensemble en ce qui concerne les principes directeurs de l'OCDE, y compris les enjeux relatifs aux 10 principes du Pacte mondial en matière de droits humains, droits des travailleurs, respect de l'environnement et lutte contre la corruption/ éthique des affaires ; Indicateur suivi pour les fonds éligibles au label ISR. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
			Taux de couverture = 98,04%	Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1 ^{er} juillet 2024		
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,35 %	PAI non couvert.		Politique d'exclusions normative sur le Pacte mondial. Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion sur le Pacte mondial). Analyse de controverses sur les enjeux relatifs ESG dans leur ensemble en ce qui concerne les principes directeurs de l'OCDE, y compris les enjeux relatifs aux 10 principes du Pacte mondial en matière de droits humains, droits des travailleurs, respect de l'environnement et lutte contre la corruption/ éthique des affaires. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,14	PAI non couvert.	Se référer la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur	Analyse de controverses, notamment basées sur les discriminations au travail basées sur le genre. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des
			Taux de couverture = 55,36 %	Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE)		

				2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1 ^{er} juillet 2024	le site internet de la Société de gestion	indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	40,95%	PAI non couvert. Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1 ^{er} juillet 2024		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « composition et fonctionnement du Conseil d'administration » ; Politique d'engagement, sur les engagements en amont des AG Politique de vote, seuil minimal de féminisation du Conseil établi à 40%. Indicateur suivi pour des fonds éligibles au label ISR. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	PAI non couvert. Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1 ^{er} juillet 2024		Politique d'exclusion sur les armes controversées sur 9 types d'armes dont mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques. <u>Mesures additionnelles définies en 2025 :</u> convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales						
Eau, déchets et autres matières	Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des entreprises produisant des produits chimiques	0,01%	PAI non couvert. Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion	Se référer la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI). Mise en place d'une politique d'exclusion et d'engagement relative aux biocides et produits chimiques dangereux (applicable en 2024)

				intervenue le 1 ^{er} juillet 2024	
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités n'ayant pas pris de mesures suffisantes pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	8,51 %	PAI non couvert. Cette communication des informations annuelles relatives aux PAI conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première publiée sous ce format en raison du changement de société de gestion intervenue le 1 ^{er} juillet 2024	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Pratiques des Affaires » Analyse de controverses sur cet enjeu Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion en cas de controverses liées au Principe 10 du Pacte mondial). <u>Mesures additionnelles définies en 2025</u> : convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site Internet de la Société de Gestion : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 juin 2025, les principaux investissements du Fonds sont les suivants :

Actif	Poids	Pays	Secteur
BOP6892FIG Prvt	38,5%		
BOP6892EQ Prvt	10,2%	France	
BNPP EASY HY SRI FOSSIL FREE UCI	2,3%		
OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	1,5%	France	
SAP	0,6%	Allemagne	Technologies de l'information
ASML HOLDING NV	0,5%	Pays-Bas	Technologies de l'information
RED ELECTRICA CORPORACION SA RegS	0,5%	Espagne	Services aux collectivités
A2A SPA MTN RegS	0,5%	Italie	Services aux collectivités
DEUTSCHE BANK AG (PARIS BRANCH) RegS	0,4%	Allemagne	Finance
MORGAN STANLEY MTN	0,4%	Etats Unis	Finance
ELM BV FOR SWISS LIFE INSURANCE & MTN RegS	0,4%	Suisse	Finance
BNP PARIBAS SA RegS	0,4%	France	Finance
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON S MTN RegS	0,4%	France	Consommation discrétionnaire
AROUNDTOWN SA	0,4%	Allemagne	Immobilier
SCHNEIDER ELECTRIC	0,4%	France	Industrie

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 janvier 2025, le Fonds a **99,20%** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

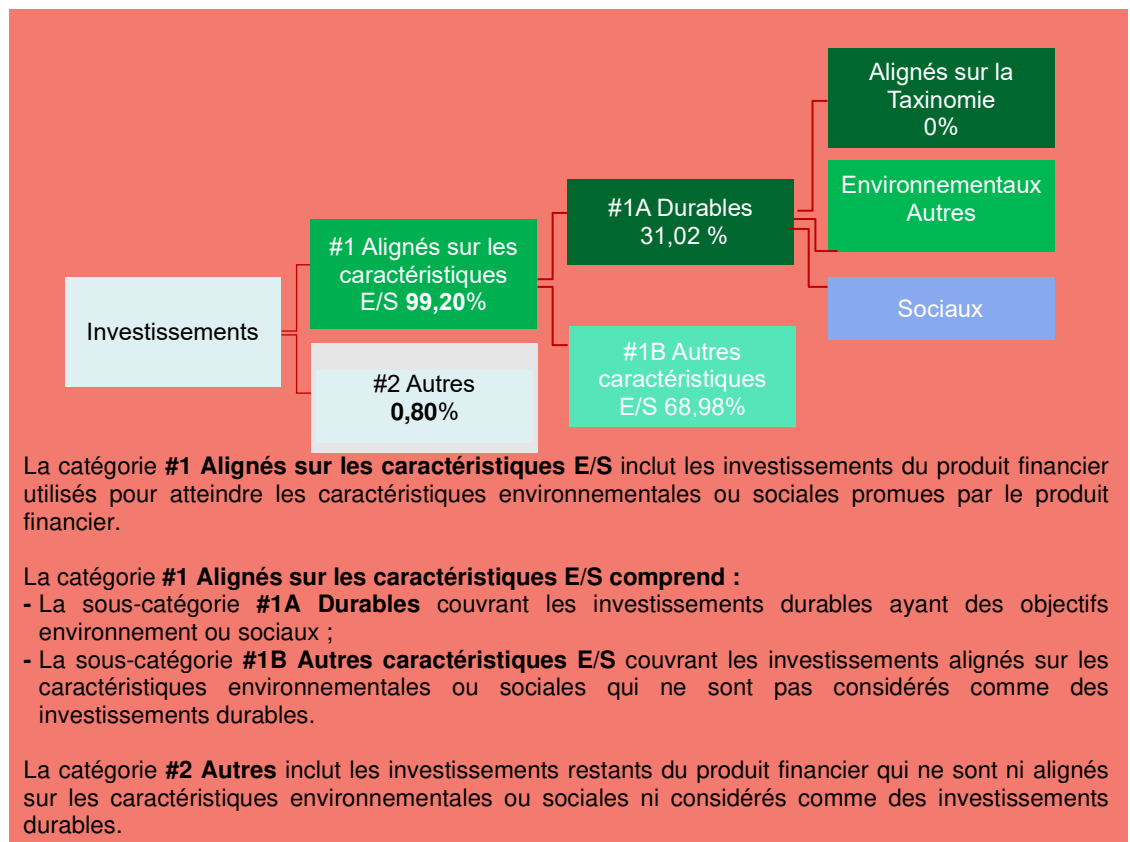
Le Fonds a **0,80%** de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- **-0,14%** de liquidités ;
- **0 %** de dérivés ;
- **0,93 %** de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Fonds a **31,02%** de son actif net appartenant à la poche #1A Durables.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Alignés avec les caractéristiques E/S ;
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG et 10% maximum liquidités et de produits dérivés.
- Un minimum de 15% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1A Durable.



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 juin 2025, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

Secteurs	Poids
Autre	52,7%
Finance	17,8%
Services aux collectivités	8,3%
Industrie	4,8%
Immobilier	3,1%
Consommation discrétionnaire	2,7%
Services de communication	2,5%
Matériaux	2,4%
Santé	2,3%
Technologies de l'information	2,0%
Soins de santé	1,1%
Pétrole et gaz	0,3%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 juin 2025, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE² ?

☐ Oui

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

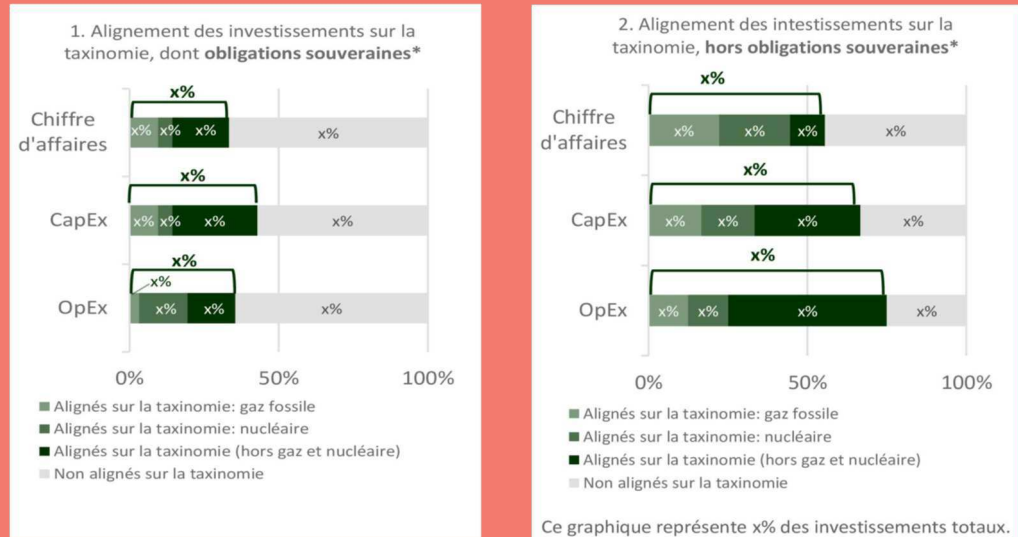
² Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marche de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part de revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie plus verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 30 juin 2025, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Au 30 juin 2025, la part d'investissements alignés sur la taxinomie est restée nulle.



Le symbole représente des investissements durable ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● Quelle était la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie était de **24,97%**.



● Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La proportion d'investissements durables sur le plan social était de **6,05%**.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques, ont consisté en :

- des liquidités ;
- des produits dérivés ;
- des valeurs ou des titres ne disposant pas d'un score ESG.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les univers ISR de comparaison sont cohérents avec l'indicateur de référence du Fonds :

- Pour la poche actions : L'univers ISR de comparaison est l'indice Euro STOXX Total Market Index (BKXE) ;
- Pour la poche obligataire : L'univers ISR de comparaison est l'indice Bank of America Merrill Lynch Euro Corporate (ER00).

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 juin 2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 30 juin 2025)

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 29/06/2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.10.08 11:27:14 +0200



Bilan Actif au 30 juin 2025 en euros

	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	63 938 174,55
Actions et valeurs assimilées (A)	12 489 005,75
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 489 005,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	46 474 338,82
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	46 474 338,82
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 680 662,17
OPCVM	4 680 662,17
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	294 167,81
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	63 938 174,55
Créances et comptes d'ajustement actifs	528 012,40
Comptes financiers	2,84
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	528 015,24
Total Actif I+II	64 466 189,79

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 juin 2025 en euros

	30/06/2025
Capitaux propres :	
Capital	58 404 722,49
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	5 035 607,90
Capitaux propres	63 440 330,39
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	63 440 330,39
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	267 991,47
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	267 991,47
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	473 561,85
Concours bancaires	284 306,08
Sous-total autres passifs IV	757 867,93
Total Passifs : I+II+III+IV	64 466 189,79

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 juin 2025 en euros

	30/06/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	324 932,93
Produits sur obligations	1 002 730,74
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	15 646,37
Sous-total Produits sur opérations financières	1 343 310,04
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-9 276,14
Sous-total Charges sur opérations financières	-9 276,14
Total Revenus financiers nets (A)	1 334 033,90
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-233 628,97
Frais de gestion de la société de gestion	-233 628,97
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-233 628,97
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	1 100 404,93
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	15 370,86
Sous-total Revenus nets I = C+D	1 115 775,79

Compte de résultat au 30 juin 2025 en euros (suite)

	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	2 547 070,32
Frais de transactions externes et frais de cession	-143 477,43
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	2 403 592,89
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	50 994,48
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	2 454 587,37
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 417 275,06
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-4 921,90
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	1 412 353,16
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	52 891,58
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	1 465 244,74
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	5 035 607,90

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Afin de pouvoir réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille est constitué d'instruments financiers de taux libellés en euro (obligations, obligations callable et puttable et autres titres de créance), d'instruments du marché monétaire, d'obligations convertibles de la zone OCDE (hors pays émergents), d'actions de la zone OCDE (hors pays émergents), de parts ou actions d'OPCVM et/ou fonds d'investissement éligibles gérés ou non par la société de gestion et de contrats financiers négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré est comprise entre « 0 » et « +7 ».

Le FCP peut être exposé au risque de change à hauteur de 10% maximum de son actif.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs, qui a pour but la recherche d'une optimisation du couple rendement risque du portefeuille, respecte les limites définies ci-après dans la section Catégories d'actifs et contrats financiers utilisés.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM s'effectue en 3 étapes :

- un process top-down permettant de déterminer l'allocation ;
- un filtre ESG pour l'ensemble de l'univers d'investissement ;
- une sélection rigoureuse des titres selon des critères financiers et extra-financiers.

L'univers d'investissement est principalement constitué d'instruments financiers de taux libellés en euro (obligations, obligations callable et puttable et autres titres de créance), d'instruments du marché monétaire, d'obligations convertibles de la zone OCDE (hors pays émergents) et d'actions de la zone OCDE (hors pays émergents).

L'équipe de gestion détermine le taux d'exposition du portefeuille à ces différentes classes (taux et action) et sous-classes d'actifs telles que les taux fixes, variables ou liés à l'inflation, les pentes de courbes, les secteurs (Etats, sécurisés, crédits), et les obligations convertibles pour la partie Taux et l'exposition sectorielle pour la partie Actions.

Au-delà de la simple sélection de supports d'investissements, les gérants procèdent à une véritable construction de portefeuille dans le cadre de l'allocation d'actifs précédemment déterminée.

Le choix des titres se base sur un univers de dettes libellées en euros et émises par des émetteurs privés ou publics situées dans un pays membre de l'OCDE (hors pays émergents) ainsi que sur les actions de sociétés cotées de la zone OCDE (hors pays émergents).

Au sein de ce gisement, les titres sont sélectionnés selon :

- une vue ESG
- une vue qualitative sur l'émetteur public ou l'entreprise (business model, positionnement, management) ;
- une vue financière : analyse de la situation financière, des dynamiques de marges et de solvabilité, niveau de valorisation.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Actif net					
en EUR	63 440 330,39	58 120 687,01	50 879 925,13	53 446 696,82	57 710 247,95
Nombre de titres					
Catégorie de parts X	8 806,0000	8 806,0000	8 316,0000	8 391,0000	6 391,0000
Catégorie de parts I	651,2300	742,3200	719,5800	1 267,3500	1 802,7500
Catégorie de parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE	47 515,6120	32 355,0640	27 516,4080	16 718,6790	7 993,1700
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts X en EUR	5 358,98	4 930,48	4 573,12	4 230,16	4 779,65
Catégorie de parts I en EUR	16 356,69	15 048,80	13 958,06	12 911,29	14 588,44
Catégorie de parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE en EUR	117,79	109,15	101,97	94,99	108,11
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts X en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts X en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts X en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE en EUR	-	-	-	-	-

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices (suite)

	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts X en EUR	304,79	173,08	-2,58	149,78	340,70
Catégorie de parts I en EUR	930,27	528,28	-7,89	457,16	1 039,90
Catégorie de parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE en EUR	5,90	3,08	-0,77	2,61	6,99

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative des parts est calculée chaque jour de Bourse de PARIS (calendrier officiel d'Euronext Paris SA), à l'exception les jours fériés légaux, en France.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus. Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Instruments du marché monétaire

Titres de créance négociables (TCN)

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la Société de Gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC et fonds d'investissement :

Les parts ou actions d'OPC et fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC gérés par la Société de Gestion ne peut être supérieur à :

- 0,50% pour les parts I et X
- 1,10% pour les parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement facturées à l'OPC.

Frais indirects maximums facturés à l'OPC

Le ratio d'investissements en parts ou actions d'autres OPCVM et FIA éligibles restera inférieur ou égal à 10% de l'actif net ; les frais indirects sont donc non significatifs.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	58 120 687,01
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	123 595 774,17
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-123 192 481,77
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 100 404,93
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 403 592,89
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 412 353,16
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	63 440 330,39

Souscriptions rachats

Catégorie de parts X	
Parts émises	23 070,0000
Parts rachetées	23 070,0000
Catégorie de parts I	
Parts émises	80,7990
Parts rachetées	171,8890
Catégorie de parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE	
Parts émises	17 428,8870
Parts rachetées	2 268,3390

Commissions

Catégorie de parts X	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Caractéristiques des différentes catégories de parts

FR0007493010 - OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE X

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

FR0010941302 - OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE I

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

FR0013421955 - OFI INVEST ESG ALLOCATION FLEXIBLE VYV ALLOCATION FLEXIBLE

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-	Autres pays +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	12 489	5 198	2 789	1 642	1 104	1 757
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	4 478	NA	NA	NA	NA	NA
Options	185	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	17 152	NA	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	46 474	46 474	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0	-	-	-	0
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-284	-	-	-	-284
Hors-bilan					
Futures	NA	14 212	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	60 686	-	-	-284

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	1 626	8 181	36 667
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-284	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	3 295	10 917
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	-284	-	1 626	11 476	47 584

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	USD +/-	NOK +/-	GBP +/-	Autres +/-
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	176	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	0
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-181	-	-53	-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	1 260	2 742	1 170	1 836
Devises à livrer	-2 211	-1 800	-1 120	-1 834
Futures options swap	0	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	-956	942	-2	2

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	44 844	1 630	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	44 844	1 630	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	506	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	506	
CACEIS Bank	506	
Comptes financiers	0	
CACEIS Bank	0	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Concours bancaires		284
CACEIS Bank		284

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds			
LU2244386053 BNP PARIBAS	BNP Paribas Easy Euro High Yield SRI Fossil Free UCITS ETF E Luxembourg	Obligations	EUR	2 828
FR001400KPZ3 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I France	Monétaire	EUR	1 852
Total				4 681

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/06/2025
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	506 256,88
Coupons à recevoir	15 000,00
Souscriptions à recevoir	6 755,52
Total créances	528 012,40
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-30 031,96
Achat à règlement différé	-441 477,11
Rachats à payer	-212,59
Autre	-1 840,19 ⁽¹⁾
Total dettes	-473 561,85
Total	54 450,55

(1) Frais RTO.

Frais de gestion

Catégorie de parts X	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie de parts I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FRO01400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	1 755,00	1 055,45	1 852 314,75

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/06/2025
Catégorie de parts X	
Revenus nets	858 563,91
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	858 563,91
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	858 563,91
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	858 563,91
Total	858 563,91
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-
Catégorie de parts I	
Revenus nets	193 789,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	193 789,07
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	193 789,07
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	193 789,07
Total	193 789,07
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	30/06/2025
Catégorie de parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE	
Revenus nets	63 422,81
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	63 422,81
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	63 422,81
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	63 422,81
Total	63 422,81
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/06/2025
Catégorie de parts X	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 825 418,88
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 825 418,88
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 825 418,88
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	1 825 418,88
Total	1 825 418,88
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	30/06/2025
Catégorie de parts I	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	412 031,97
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	412 031,97
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	412 031,97
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	412 031,97
Total	412 031,97
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Catégorie de parts VYV ALLOCATION FLEXIBLE	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	217 136,52
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	217 136,52
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	217 136,52
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	217 136,52
Total	217 136,52
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				12 489 005,75	19,69
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				12 489 005,75	19,69
ACCOR SA	Tourisme	EUR	1 664,00	73 765,12	0,12
ADYEN NV	IT/Communication	EUR	62,00	96 620,80	0,15
AIR LIQUIDE SA	Manufacture	EUR	1 760,00	308 246,40	0,49
AIRBUS SE	Manufacture	EUR	1 780,00	315 522,80	0,50
ALLIANZ SE-REG	Finance/Assurance	EUR	1 284,00	441 824,40	0,70
ALSTOM	Manufacture	EUR	5 222,00	103 395,60	0,16
AMADEUS IT GROUP SA	IT/Communication	EUR	965,00	68 978,20	0,11
ASML HOLDING NV	Manufacture	EUR	977,00	662 015,20	1,04
AXA SA	Finance/Assurance	EUR	5 962,00	248 436,54	0,39
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	30 061,00	211 238,65	0,33
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	Manufacture	EUR	1 184,00	89 344,64	0,14
BIOMERIEUX	Manufacture	EUR	1 076,00	126 322,40	0,20
BUREAU VERITAS SA	Science/Technologie	EUR	5 749,00	166 376,06	0,26
CAIXABANK SA	Finance/Assurance	EUR	12 546,00	92 263,28	0,15
COMMERZBANK AG	Finance/Assurance	EUR	9 572,00	256 338,16	0,40
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Commerce	EUR	2 765,00	275 504,60	0,43
COVESTRO AG-TEND	Manufacture	EUR	1 992,00	120 316,80	0,19
DANONE	Manufacture	EUR	2 472,00	171 457,92	0,27
DASSAULT SYSTEMES SE	IT/Communication	EUR	2 528,00	77 685,44	0,12
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	IT/Communication	EUR	4 075,00	126 202,75	0,20
DSM-FIRMENICH AG	Manufacture	EUR	1 910,00	172 396,60	0,27
E.ON SE	Energie	EUR	7 274,00	113 656,25	0,18
EDP SA	Energie	EUR	20 909,00	76 986,94	0,12
ELIS SA	Autres services	EUR	3 493,00	85 019,62	0,13
ENEL SPA	Energie	EUR	39 242,00	316 133,55	0,50
ERSTE GROUP BANK AG	Finance/Assurance	EUR	1 254,00	90 664,20	0,14
ESSILORLUXOTTICA	Manufacture	EUR	446,00	103 873,40	0,16
GENERALI	Finance/Assurance	EUR	3 711,00	112 109,31	0,18
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	111,00	255 189,00	0,40
IBERDROLA SA	Energie	EUR	11 942,00	194 535,18	0,31
IMCD BV	Commerce	EUR	844,00	96 258,20	0,15
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	Commerce	EUR	4 291,00	189 576,38	0,30
INFINEON TECHNOLOGIES	Manufacture	EUR	7 896,00	285 164,04	0,45
INTESA SANPAOLO	Finance/Assurance	EUR	27 789,00	135 929,89	0,21
KBC GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	1 187,00	104 052,42	0,16
KERRY GROUP PLC-A	Manufacture	EUR	1 782,00	167 062,50	0,26
KION GROUP AG	Manufacture	EUR	2 294,00	108 368,56	0,17
KNORR-BREMSE AG	Manufacture	EUR	936,00	76 798,80	0,12
KONINKLIJKE KPN NV	IT/Communication	EUR	63 226,00	261 502,74	0,41
L'OREAL	Manufacture	EUR	475,00	172 472,50	0,27
LEGRAND SA	Manufacture	EUR	1 116,00	126 666,00	0,20

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Manufacture	EUR	379,00	168 503,40	0,27
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	Finance/Assurance	EUR	271,00	149 212,60	0,24
NEMETSCHEK SE	IT/Communication	EUR	1 034,00	127 182,00	0,20
ORANGE	IT/Communication	EUR	4 035,00	52 112,03	0,08
PROSUS NV	IT/Communication	EUR	1 333,00	63 277,51	0,10
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	1 809,00	108 612,36	0,17
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	2 287,00	218 820,16	0,34
RENAULT SA	Manufacture	EUR	2 352,00	92 033,76	0,15
SAFRAN SA	Manufacture	EUR	1 123,00	309 835,70	0,49
SANOFI	Manufacture	EUR	3 503,00	287 981,63	0,45
SAP SE	IT/Communication	EUR	2 774,00	716 108,10	1,13
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Manufacture	EUR	2 131,00	481 179,80	0,76
SIEMENS AG-REG	Manufacture	EUR	819,00	178 255,35	0,28
SOCIETE GENERALE SA	Finance/Assurance	EUR	8 154,00	395 876,70	0,62
SOPRA STERIA GROUP	IT/Communication	EUR	587,00	121 391,60	0,19
SPIE SA	Science/Technologie	EUR	1 590,00	75 843,00	0,12
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	2 463,00	63 877,91	0,10
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	9 584,00	342 532,16	0,54
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	Energie	EUR	9 985,00	87 129,11	0,14
THALES	Manufacture	EUR	292,00	72 883,20	0,11
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	Immobilier	EUR	1 141,00	92 580,74	0,15
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	6 042,00	343 850,22	0,54
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	Manufacture	EUR	710,00	118 534,50	0,19
VALLOUREC SA	Manufacture	EUR	4 560,00	71 569,20	0,11
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	3 972,00	120 153,00	0,19
WARTSILA OYJ ABP	Manufacture	EUR	6 343,00	127 113,72	0,20
WIENERBERGER AG	Manufacture	EUR	2 510,00	79 366,20	0,13
WOLTERS KLUWER	IT/Communication	EUR	1 035,00	146 918,25	0,23
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				46 474 338,82	73,26
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				46 474 338,82	73,26
A 3.375% 06/07/2047 EMTN	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	313 123,92	0,49
A2A EX AEM 3.625% 30/01/2035	Energie	EUR	596 000,00	602 510,79	0,95
ACHMEA BV 5.625% 02/11/2044 EMTN	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	220 879,74	0,35
ADECCO INTL FINANCIAL 1.0% 21/03/2082	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	191 289,75	0,30
AGEAS NV EX FORTIS 4.625% 02/05/2056	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	303 480,58	0,48
AIB GROUP 4.625% 23/07/2029 EMTN	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	328 765,49	0,52
AKZO NOBEL NV 3.75% 16/09/2034	Manufacture	EUR	300 000,00	310 801,14	0,49
ALLIANDER 4.5% PERP	Energie	EUR	400 000,00	410 577,59	0,65

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALLIANZ SE 2.6% PERP	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	169 569,49	0,27
ALLIANZ SE 4.431% 25/07/2055	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	311 614,44	0,49
ALLIANZ SE 5.824% 25/07/2053	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	118 082,81	0,19
ALPHA BANK 5.0% 12/05/2030 EMTN	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	107 237,27	0,17
ALPHA BANK 6.875% 27/06/2029	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	110 961,06	0,17
ALPHABET 3.0% 06/05/2033	IT/Communication	EUR	200 000,00	199 419,50	0,31
ARKEMA 4.25% PERP EMTN	Manufacture	EUR	200 000,00	202 824,41	0,32
AROWNTOWN 3.5% 13/05/2030 EMTN	Immobilier	EUR	500 000,00	494 456,35	0,78
ASB Bank Ltd 3.185% 16/04/2029	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	204 170,29	0,32
ASR NEDERLAND NV 6.625% PERP	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	210 991,98	0,33
AVERY DENNISON 3.75% 04/11/2034	Manufacture	EUR	200 000,00	202 164,57	0,32
AXA 1.375% 07/10/2041 EMTN	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	179 865,52	0,28
AXA 1.875% 10/07/2042 EMTN	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	90 857,17	0,14
AYVENS 3.875% 16/07/2029	Admin. privée	EUR	100 000,00	107 202,09	0,17
BANCO BPM 3.375% 21/01/2030 EMTN	Finance/Assurance	EUR	398 000,00	409 507,93	0,65
BANCO DE CREDITO SOCIAL 3.5% 13/06/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	200 799,58	0,32
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.5% 02/10/2032	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	102 907,92	0,16
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18/10/2031	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	111 901,48	0,18
BANK OF MONTREAL 3.75% 10/07/2030	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	318 885,84	0,50
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.625% 21/02/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	259 947,15	0,41
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.375% 02/05/2030	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	212 122,04	0,33
BARCLAYS 4.616% 26/03/2037 EMTN	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	206 552,84	0,33
BAWAG BK 3.5% 21/01/2032 EMTN	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	205 195,64	0,32
BELFIUS SANV 3.375% 20/02/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	304 155,04	0,48
BELFIUS SANV 5.25% 19/04/2033	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	424 357,96	0,67
BK AMERICA 4.134% 12/06/2028	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	209 667,35	0,33
BMW FIN 3.25% 20/05/2031 EMTN	Finance/Assurance	EUR	307 000,00	309 518,56	0,49
BNP PAR 3.945% 18/02/2037 EMTN	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	505 652,58	0,80
BNP PAR 4.125% 26/09/2032 EMTN	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	108 821,14	0,17
BOOKING 4.75% 15/11/2034	Admin. privée	EUR	300 000,00	333 867,77	0,53
BPCE 4.0% 20/01/2034 EMTN	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	414 201,66	0,65
BQ POSTALE 0.75% 02/08/2032 EMTN	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	96 496,78	0,15
BQ POSTALE 3.875% PERP	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	198 853,15	0,31
BRENTAG FINANCE BV 3.875% 24/04/2032	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	102 141,80	0,16
BUREAU VERITAS 3.125% 15/11/2031	Science/Technologie	EUR	200 000,00	202 818,93	0,32
CA 3.75% 22/01/2034 EMTN	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	104 308,74	0,16
CASA ASSURANCES 1.5% 06/10/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	268 455,56	0,42
CASA ASSURANCES 4.5% 17/12/2034	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	105 787,58	0,17
CBRE GI OPENENDED FUND SCA SICAV SIF 4.75% 27/03/2034	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	211 191,88	0,33
CIE GEN DES ETS MICHELIN 3.125% 16/05/2031	Manufacture	EUR	300 000,00	303 652,26	0,48
CNP ASSURANCES 2.5% 30/06/2051	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	375 240,25	0,59
CNP ASSURANCES 4.5% 10/06/2047	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	102 862,74	0,16

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COFINIMMO 1.0% 24/01/2028	Immobilier	EUR	100 000,00	96 194,79	0,15
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.0% 16/07/2032	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	106 516,32	0,17
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.375% 08/04/2030	Commerce	EUR	300 000,00	307 950,40	0,49
COVIVIO 4.625% 05/06/2032 EMTN	Immobilier	EUR	400 000,00	427 051,55	0,67
COVIVIO 4.625% 17/06/2034 EMTN	Immobilier	EUR	200 000,00	197 015,18	0,31
COVIVIO HOTELS SCA 1.0% 27/07/2029	Immobilier	EUR	200 000,00	184 967,55	0,29
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23/05/2033	Immobilier	EUR	300 000,00	305 395,40	0,48
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.125% 02/04/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	212 421,50	0,33
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.81% 15/05/2035	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	210 319,80	0,33
CRELAN 5.25% 23/01/2032	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	223 454,73	0,35
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU 3.25% 25/02/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	200 769,53	0,32
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.375% 23/09/2030	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	208 398,11	0,33
DANONE 3.438% 07/04/2033 EMTN	Manufacture	EUR	200 000,00	203 849,69	0,32
DEUTSCHE BK 1.75% 19/11/2030	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	94 904,42	0,15
DEUTSCHE BK 3.375% 13/02/2031	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	101 526,58	0,16
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 5.0% 05/09/2030	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	554 111,87	0,87
DEUTSCHE BOERSE 3.875% 28/09/2033	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	429 736,53	0,68
DEUTSCHE POST AG 3.0% 24/03/2030	Transport	EUR	154 000,00	156 994,26	0,25
DNB BANK A 5.0% 13/09/2033 EMTN	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	218 544,98	0,34
DSB 3.125% 04/09/2034 EMTN	Transport	EUR	200 000,00	204 446,66	0,32
EATON CAPITAL UN 3.625% 09/05/2035	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	200 674,17	0,32
EDF 1.0% 29/11/2033 EMTN	Energie	EUR	200 000,00	163 476,79	0,26
EDF 4.125% 17/06/2031 EMTN	Energie	EUR	200 000,00	208 666,86	0,33
EDF 4.75% 12/10/2034 EMTN	Energie	EUR	100 000,00	111 014,83	0,17
EDP FIN 1.875% 21/09/2029 EMTN	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	194 870,43	0,31
EDP FIN 3.875% 11/03/2030 EMTN	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	209 710,75	0,33
ELIA GROUP SANV 3.875% 11/06/2031	Energie	EUR	200 000,00	204 400,61	0,32
ELLEVIO AB 3.75% 14/05/2035 EMTN	Energie	EUR	193 000,00	193 562,59	0,31
ELM BV 4.5% PERP EMTN	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	515 755,41	0,81
ELM BV FOR JULIUS BAER GROUP 3.375% 19/06/2030	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	199 598,06	0,31
ENEL 1.875% PERP	Energie	EUR	300 000,00	271 564,27	0,43
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.5% 14/03/2082	Energie	EUR	300 000,00	293 273,72	0,46
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 14/03/2082	Energie	EUR	100 000,00	93 391,44	0,15
ENGIE 1.5% PERP	Energie	EUR	400 000,00	380 592,96	0,60
EON SE 0.35% 28/02/2030 EMTN	Energie	EUR	200 000,00	180 029,77	0,28
ESB FIN 1.875% 14/06/2031 EMTN	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	373 551,35	0,59
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 05/03/2029	Manufacture	EUR	400 000,00	407 234,06	0,64
ESSITY AB 0.5% 03/02/2030	Manufacture	EUR	100 000,00	91 596,26	0,14
EVONIK INDUSTRIES 3.25% 15/01/2030	Manufacture	EUR	158 000,00	163 690,99	0,26
EXPERIAN FIN 3.51% 15/12/2033	IT/Communication	EUR	173 000,00	175 702,94	0,28

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FERROVIAL SE 3.25% 16/01/2030	Construction	EUR	160 000,00	164 350,67	0,26
FINGRID 2.75% 04/12/2029	Energie	EUR	200 000,00	202 868,49	0,32
FORTIVE 3.7% 15/08/2029	Manufacture	EUR	100 000,00	106 187,59	0,17
FORTUM OYJ 4.0% 26/05/2028 EMTN	Energie	EUR	200 000,00	207 712,62	0,33
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 3.125% 08/12/2028	Santé/Social	EUR	130 000,00	132 313,90	0,21
GECINA 0.875% 30/06/2036 EMTN	Immobilier	EUR	200 000,00	149 541,45	0,24
GIVAUDAN FINANCE EUROPE BV 4.125% 28/11/2033	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	107 290,58	0,17
GROUPE DES ASSURANCES CREDIT MUTUEL 1.85% 21/04/2042	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	88 048,30	0,14
GSK CAPITAL BV 3.0% 28/11/2027	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	412 952,81	0,65
HANNOVER RUCKVERSICHERUNGS AKTIENGESELLS 1.75% 08/10/2040	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	93 321,68	0,15
HOWOGE WOHNUNGSBAUGESELLSCHAFT MBH 3.875% 05/06/2030	Construction	EUR	200 000,00	206 142,35	0,32
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.575% PERP	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	97 400,59	0,15
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.247% PERP	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	417 455,52	0,66
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	199 118,87	0,31
ICADE PROMOTION 4.375% 22/05/2035	Immobilier	EUR	400 000,00	403 683,00	0,64
INFORMA 3.375% 09/06/2031 EMTN	IT/Communication	EUR	156 000,00	155 545,19	0,25
ING GROEP NV 4.125% 20/05/2036	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	203 942,93	0,32
INTE 1.75% 04/07/2029 EMTN	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	390 728,89	0,62
INTE 3.625% 16/10/2030 EMTN	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	105 501,79	0,17
INVESTOR AB 3.5% 31/03/2034 EMTN	Finance/Assurance	EUR	163 000,00	166 345,89	0,26
IREN 3.875% 22/07/2032 EMTN	Energie	EUR	200 000,00	212 303,84	0,33
IREN 4.5% PERP	Energie	EUR	200 000,00	204 113,18	0,32
ITM ENTREPRISES 4.125% 29/01/2030	Commerce	EUR	200 000,00	206 390,84	0,33
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 3.125% 11/12/2033	Manufacture	EUR	100 000,00	98 862,56	0,16
JPM CHASE 3.588% 23/01/2036 EMTN	Finance/Assurance	EUR	329 000,00	332 654,52	0,52
KBC GROUPE 4.75% 17/04/2035 EMTN	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	422 827,17	0,67
KLEPIERRE 3.875% 23/09/2033 EMTN	Immobilier	EUR	400 000,00	422 939,62	0,67
KPN 4.875% PERP	IT/Communication	EUR	200 000,00	214 528,12	0,34
Koninklijke DSM NV 3.625% 02/07/2034	Manufacture	EUR	200 000,00	202 571,36	0,32
LA MONDIALE 4.375% PERP	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	199 982,57	0,32
LA POSTE 0.0000010% 18/07/2029	Transport	EUR	300 000,00	268 625,32	0,42
LLOYDS BANKING GROUP 3.875% 14/05/2032	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	103 268,90	0,16
LLOYDS BANKING GROUP 4.0% 09/05/2035	Finance/Assurance	EUR	281 000,00	284 962,33	0,45
LSEG NETHERLANDS BV 4.231% 29/09/2030	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	326 277,06	0,51
LVMH MOET HENNESSY 3.0% 07/03/2032	Manufacture	EUR	500 000,00	499 966,66	0,79
MAGNA INTL 3.625% 21/05/2031	Manufacture	EUR	189 000,00	191 203,08	0,30
MERCK FINANCIAL SERVICES 0.875% 05/07/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	267 629,42	0,42
MERCK KGAA 1.625% 09/09/2080	Manufacture	EUR	200 000,00	199 729,13	0,31
MMS USA FINANCING INC 1.25% 13/06/2028	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	288 292,53	0,45
MONDI FINANCE 3.75% 18/05/2033	Finance/Assurance	EUR	360 000,00	365 808,85	0,58

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MORGAN STANLEY 3.955% 21/03/2035	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	516 812,70	0,81
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.0% 30/07/2035	Finance/Assurance	EUR	103 000,00	104 784,63	0,17
NATL GRID NORTH AMERICA 1.054% 20/01/2031	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	357 668,46	0,56
NATL GRID NORTH AMERICA 3.631% 03/09/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	209 587,75	0,33
NATLENERLANDEN BANK NV 0.5% 21/09/2028	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	469 684,99	0,74
NATWEST GROUP 3.575% 12/09/2032	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	208 212,67	0,33
NATWEST GROUP 3.723% 25/02/2035	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	303 436,32	0,48
NN GROUP NV 6.375% PERP	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	321 449,95	0,51
NOMURA 3.459% 28/05/2030 EMTN	Finance/Assurance	EUR	340 000,00	343 476,52	0,54
NORDEA BKP 4.125% 29/05/2035	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	206 487,58	0,33
NORDEA BKP 4.875% 23/02/2034	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	106 466,64	0,17
OP CORPORATE BANK 2.875% 27/11/2029	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	204 506,92	0,32
ORANGE 5.375% PERP EMTN	IT/Communication	EUR	200 000,00	216 152,93	0,34
ORSTED 5.125% 14/03/2024	Energie	EUR	100 000,00	104 256,46	0,16
P3 GROUP SARL 4.625% 13/02/2030	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	105 981,54	0,17
PFIZER NLD INTL FINANCE BV 3.25% 19/05/2032	Finance/Assurance	EUR	208 000,00	210 901,56	0,33
PIRELLI C 3.875% 02/07/2029 EMTN	Manufacture	EUR	200 000,00	205 752,23	0,32
PPG INDUSTRIES 3.25% 04/03/2032	Manufacture	EUR	197 000,00	197 084,54	0,31
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 1.0% 08/02/2029	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	94 150,49	0,15
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 4.0% 05/05/2034	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	103 022,92	0,16
PROLOGIS INTL FUND II 1.625% 17/06/2032	Finance/Assurance	EUR	125 000,00	110 541,46	0,17
PROXIMUS 0.75% 17/11/2036 EMTN	IT/Communication	EUR	300 000,00	225 377,06	0,36
PUBLICIS GROUPE 3.375% 12/06/2032	Science/Technologie	EUR	200 000,00	199 927,50	0,32
RAIFFEISEN SCHWEIZ GENOSSENSCHAFT 3.852% 03/09/2032	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	211 563,35	0,33
RED ELECTRICA 4.625% PERP	Energie	EUR	600 000,00	643 441,92	1,01
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 3.0% 17/01/2034	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	198 064,76	0,31
RELX FINANCE BV 3.375% 20/03/2033	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	201 351,02	0,32
ROQUETTE FRERES 3.774% 25/11/2031	Manufacture	EUR	200 000,00	203 610,55	0,32
ROYAL BANK OF CANADA 3.25% 22/01/2031	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	408 513,26	0,64
RTE EDF TRANSPORT 3.75% 04/07/2035	Energie	EUR	400 000,00	419 025,16	0,66
SANDOZ FINANCE BV 4.0% 26/03/2035	Manufacture	EUR	101 000,00	103 947,41	0,16
SANOFI 1.25% 06/04/2029	Manufacture	EUR	200 000,00	190 896,97	0,30
SANOFI 3.0% 23/06/2032 EMTN	Manufacture	EUR	300 000,00	300 286,18	0,47
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15/01/2028	Manufacture	EUR	100 000,00	98 754,81	0,16
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.0% 10/01/2031	Manufacture	EUR	100 000,00	102 323,73	0,16
SCOTTISH HYDRO ELECTRIC TRANSMISSION 3.375% 04/09/2032	Energie	EUR	300 000,00	307 057,63	0,48
SELP FINANCE SARL 3.75% 16/01/2032	Immobilier	EUR	100 000,00	102 011,84	0,16
SG 4.875% 21/11/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	329 271,07	0,52
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03/05/2030	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	208 522,82	0,33

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 3.125% 06/01/2034	Transport	EUR	100 000,00	99 131,90	0,16
SOGECAP 4.125% PERP	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	205 048,51	0,32
SSE 3.5% 18/03/2032 EMTN	Energie	EUR	283 000,00	289 193,48	0,46
SSE 4.0% PERP	Energie	EUR	200 000,00	203 960,24	0,32
STATKRAFT AS 3.5% 09/06/2033	Energie	EUR	200 000,00	203 947,57	0,32
SYENSQO SANV 3.375% 28/05/2031	Manufacture	EUR	200 000,00	201 098,09	0,32
TELE2 AB 0.75% 23/03/2031 EMTN	IT/Communication	EUR	100 000,00	89 270,14	0,14
TELE2 AB 3.75% 22/11/2029 EMTN	IT/Communication	EUR	100 000,00	105 303,31	0,17
TELENOR AS 4.0% 03/10/2030 EMTN	IT/Communication	EUR	100 000,00	108 139,88	0,17
TELSTRA CORPORATION 1.375% 26/03/2029	IT/Communication	EUR	200 000,00	191 519,31	0,30
TELSTRA GROUP 3.5% 03/09/2036	IT/Communication	EUR	300 000,00	307 095,09	0,48
TENNET HOLDING BV 0.875% 16/06/2035	Energie	EUR	100 000,00	79 579,42	0,13
TENNET HOLDING BV 2.375% PERP	Energie	EUR	100 000,00	101 638,49	0,16
TENNET HOLDING BV 3.875% 28/10/2028	Energie	EUR	100 000,00	106 208,68	0,17
TENNET HOLDING BV 4.25% 28/04/2032	Energie	EUR	100 000,00	107 234,16	0,17
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	Energie	EUR	200 000,00	209 144,03	0,33
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 3.375% 06/05/2032	Finance/Assurance	EUR	161 000,00	161 559,94	0,25
THALES SERVICES SAS 4.25% 18/10/2031	Manufacture	EUR	200 000,00	218 615,97	0,34
THE SAGE GROUP 3.82% 15/02/2028	IT/Communication	EUR	200 000,00	208 605,66	0,33
TORONTO DOMINION BANK 4.03% 23/01/2036	Finance/Assurance	EUR	242 000,00	247 966,71	0,39
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.5% 13/01/2028	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	104 194,59	0,16
TRANSBURBAN FINANCE COMPANY 3.713% 12/03/2032	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	206 283,11	0,33
TRANSBURBAN FINANCE COMPANY 4.143% 17/04/2035	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	104 203,19	0,16
UBS GROUP AG 4.125% 09/06/2033	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	312 984,56	0,49
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11/09/2034	Immobilier	EUR	300 000,00	308 284,21	0,49
UNICAJA BANCO SA E 3.5% 30/06/2031	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	99 747,22	0,16
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3.75% 30/06/2032	IT/Communication	EUR	200 000,00	205 286,01	0,32
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 4.0% 13/06/2031	IT/Communication	EUR	200 000,00	208 954,60	0,33
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.974% 10/01/2031	Eau/Déchets	EUR	200 000,00	201 128,76	0,32
VERBUND AG 3.25% 17/05/2031	Energie	EUR	200 000,00	205 750,71	0,32
VI 3.5% 15/05/2037	Finance/Assurance	EUR	348 000,00	349 693,47	0,55
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV 3.875% PERP	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	199 629,09	0,31
VONOVIA SE 0.75% 01/09/2032 EMTN	Immobilier	EUR	100 000,00	82 836,76	0,13
VONOVIA SE 5.0% 23/11/2030 EMTN	Immobilier	EUR	100 000,00	111 448,64	0,18
WENDEL 1.0% 01/06/2031	Science/Technologie	EUR	200 000,00	177 201,58	0,28
WOLTERS KLUWER NV 0.75% 03/07/2030	IT/Communication	EUR	100 000,00	90 995,12	0,14
WOLTERS KLUWER NV 3.25% 18/03/2029	IT/Communication	EUR	200 000,00	206 053,94	0,32
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				4 680 662,17	7,38
OPCVM				4 680 662,17	7,38
BNP Paribas Easy Euro High Yield SRI Fossil Free UCITS ETF E	Finance/Assurance	EUR	259 672,00	2 828 347,42	4,46
OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	Finance/Assurance	EUR	1 755,00	1 852 314,75	2,92
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne				-	-
Autres OPC et fonds d'investissements				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension				-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie				-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés				-	-
Titres financiers empruntés				-	-
Titres financiers donnés en pension				-	-
Autres opérations temporaires				-	-
Opérations de cession sur instruments financiers				-	-
Opérations temporaires sur titres financiers				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				63 644 006,74	100,32

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
A/NOK/EUR/20250715	27 317,61	-	NOK	1 798 412,63	EUR	-1 771 095,02
A/EUR/CHF/20250715	17 272,53	-	EUR	1 851 702,88	CHF	-1 834 430,35
A/EUR/USD/20250715	15 171,51	-	EUR	298 853,41	USD	-283 681,90
A/EUR/NOK/20250715	13 053,47	-	EUR	627 328,18	NOK	-614 274,71
A/EUR/USD/20250715	10 947,28	-	EUR	300 592,46	USD	-289 645,18

L'inventaire des opérations à terme de devises (suite)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
A/GBP/EUR/20250715	7 855,66	-	GBP	573 843,19	EUR	-565 987,53
A/EUR/USD/20250715	7 681,59	-	EUR	296 474,88	USD	-288 793,29
A/EUR/NOK/20250715	6 719,60	-	EUR	559 289,04	NOK	-552 569,44
A/EUR/USD/20250715	4 460,61	-	EUR	351 182,93	USD	-346 722,32
A/EUR/USD/20250715	2 696,59	-	EUR	1 004 528,17	USD	-1 001 831,58
V/EUR/GBP/20250715	-	1 254,08	GBP	294 186,32	EUR	-295 440,40
A/GBP/EUR/20250715	-	5 191,13	GBP	302 084,12	EUR	-307 275,25
V/EUR/NOK/20250715	-	8 420,12	NOK	943 425,61	EUR	-951 845,73
A/EUR/NOK/20250715	-	9 704,04	EUR	623 679,94	NOK	-633 383,98
A/EUR/GBP/20250715	-	15 449,71	EUR	1 104 092,67	GBP	-1 119 542,38
A/CHF/EUR/20250715	-	17 381,13	CHF	1 836 131,06	EUR	-1 853 512,19
A/USD/EUR/20250715	-	33 649,85	USD	1 259 620,76	EUR	-1 293 270,61
Total	113 176,45	91 050,06		14 025 428,25		-14 003 301,86

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Futures				
DAX MID-CAP MINI	17	12 818,00	-	522 240,00
EURO STOXX 50 ESG	82	1 745,00	-	1 869 190,00
S&P 500 DIVIDEND PRICE	37	3 152,02	-	245 542,45
S&P 500 ESG E-MINI	8	52 681,35	-	1 840 916,64
Sous-Total Futures		70 396,37	-	4 477 889,09
Options				
EURO STOXX 50 - CALL 6 000 - 2025-09	150	4 050,00	-	185 348,24
Sous-Total Options		4 050,00	-	185 348,24
Total Actions		74 446,37	-	4 663 237,33
Taux d'intérêts				
Futures				
EURO BOBL	28	-	15 400,00	3 295 040,00
EURO BUND	67	-	61 010,00	8 720 050,00
US 10Y NOTE	23	44 698,00	-	2 196 937,43
Sous-Total Futures		44 698,00	76 410,00	14 212 027,43
Total Taux d'intérêts		44 698,00	76 410,00	14 212 027,43
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	63 644 006,74
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	22 126,39
Total instruments financiers à terme - actions	74 446,37
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-31 712,00
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-38 684,42
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	528 015,24
Autres passifs (-)	-757 867,93
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	63 440 330,39

COMPTES ANNUELS
28 juin 2024

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 28/06/2024 en EUR

ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	57 965 299,23	52 115 797,32
Actions et valeurs assimilées	15 188 668,87	14 476 220,77
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	15 188 668,87	14 476 220,77
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	39 392 248,04	31 459 155,86
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	39 392 248,04	31 459 155,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	3 384 382,32	4 837 396,39
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 384 382,32	4 837 396,39
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		1 325 909,30
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		1 325 909,30
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		17 115,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		17 115,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	18 951,05	227 379,96
Opérations de change à terme de devises		
Autres	18 951,05	227 379,96
COMPTES FINANCIERS	153 512,39	181 775,46
Liquidités	153 512,39	181 775,46
TOTAL DE L'ACTIF	58 137 762,67	52 524 952,74

PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	56 104 371,10	50 928 134,59
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 206 393,72	-697 173,24
Résultat de l'exercice (a,b)	809 922,19	648 963,78
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	58 120 687,01	50 879 925,13
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		1 409 567,76
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		1 400 852,76
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		1 400 852,76
Instruments financiers à terme		8 715,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		8 715,00
Autres opérations		
DETTES	17 075,66	235 459,85
Opérations de change à terme de devises		
Autres	17 075,66	235 459,85
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	58 137 762,67	52 524 952,74

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
DJ EURO STOXX 50 07/2023 PUT 3900		131 972,70
DJ EURO STOXX 50 07/2023 PUT 4200		640 067,60
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0923		3 460 050,00
EURO BOBL 0923		1 388 520,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 707,44	6 456,33
Produits sur actions et valeurs assimilées	419 715,12	442 882,38
Produits sur obligations et valeurs assimilées	571 145,50	412 228,56
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 412,20	1 389,47
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	996 980,26	862 956,74
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		968,43
Autres charges financières		
TOTAL (2)		968,43
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	996 980,26	861 988,31
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	202 175,86	184 531,69
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	794 804,40	677 456,62
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	15 117,79	-28 492,84
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	809 922,19	648 963,78

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net hors OPC gérés par EGAMO indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013421955 - Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE S : Taux de frais maximum de 1.10% TTC.

FR0010941302 - Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE I : Taux de frais maximum de 0.50% TTC.

FR0007493010 - Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE X : Taux de frais maximum de 0.50% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE I	Capitalisation	Capitalisation
Parts EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE S	Capitalisation	Capitalisation
Parts EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE X	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 en EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	50 879 925,13	53 446 696,82
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	44 219 551,22	19 564 298,79
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-41 043 244,15	-26 205 582,36
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 928 758,12	1 841 326,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-723 687,38	-2 841 584,67
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	488 829,00	892 460,15
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-493 091,15	-585 367,00
Frais de transactions	-27 350,95	-51 293,09
Différences de change	117,37	1 635,97
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 000 978,25	4 266 774,55
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 381 974,78</i>	<i>-619 003,47</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>619 003,47</i>	<i>4 885 778,02</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	95 097,15	-126 897,15
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		<i>-95 097,15</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>95 097,15</i>	<i>-31 800,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	794 804,40	677 456,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	58 120 687,01	50 879 925,13

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 577 416,19	59,50
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 819 311,53	3,13
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 995 520,32	5,15
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	39 392 248,04	67,78
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	37 572 936,51	64,65			1 819 311,53	3,13		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							153 512,39	0,26
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	302 357,66	0,52	5 578 077,15	9,60	7 598 593,81	13,07	9 972 328,51	17,16	15 940 890,91	27,43
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	153 512,39	0,26								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	6 689,02	0,01	633,80		2,75			
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	498,50
	Coupons et dividendes en espèces	18 452,55
TOTAL DES CRÉANCES		18 951,05
DETTES		
	Frais de gestion fixe	17 075,66
TOTAL DES DETTES		17 075,66
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 875,39

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE I		
Parts souscrites durant l'exercice	27,510	407 958,40
Parts rachetées durant l'exercice	-4,770	-69 816,12
Solde net des souscriptions/rachats	22,740	338 142,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	742,320	
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE S		
Parts souscrites durant l'exercice	6 421,506	670 914,22
Parts rachetées durant l'exercice	-1 582,850	-166 839,11
Solde net des souscriptions/rachats	4 838,656	504 075,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	32 355,064	
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE X		
Parts souscrites durant l'exercice	8 750,000	43 140 678,60
Parts rachetées durant l'exercice	-8 260,000	-40 806 588,92
Solde net des souscriptions/rachats	490,000	2 334 089,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 806,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE S	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE X	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	34 959,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Rétrocessions des frais de gestion	-0,03
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE S	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	33 359,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Rétrocessions des frais de gestion	-0,01
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE X	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	133 857,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Rétrocessions des frais de gestion	-0,13

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			2 678 321,47
	FR0010653618	EGAMO MARCHE MONETAIRE X	2 678 321,47
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			2 678 321,47

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	809 922,19	648 963,78
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	809 922,19	648 963,78

	28/06/2024	30/06/2023
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	160 324,21	131 915,75
Total	160 324,21	131 915,75

	28/06/2024	30/06/2023
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE S		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	26 465,69	17 561,65
Total	26 465,69	17 561,65

	28/06/2024	30/06/2023
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE X		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	623 132,29	499 486,38
Total	623 132,29	499 486,38

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	I 206 393,72	-697 173,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	I 206 393,72	-697 173,24

	28/06/2024	30/06/2023
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	231 833,82	-137 591,41
Total	231 833,82	-137 591,41

	28/06/2024	30/06/2023
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE S		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	73 506,15	-38 608,49
Total	73 506,15	-38 608,49

	28/06/2024	30/06/2023
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE X		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	901 053,75	-520 973,34
Total	901 053,75	-520 973,34

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	88 702 871,83	57 710 247,95	53 446 696,82	50 879 925,13	58 120 687,01
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE I en EUR					
Actif net	30 849 432,48	26 299 325,78	16 363 126,34	10 043 946,63	11 171 029,36
Nombre de titres	2 396,210	1 802,750	1 267,350	719,580	742,320
Valeur liquidative unitaire	12 874,26	14 588,44	12 911,29	13 958,06	15 048,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-211,04	852,60	196,49	-191,21	312,30
Capitalisation unitaire sur résultat	149,43	187,30	260,66	183,32	215,97
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE S en EUR					
Actif net	214 056,63	864 151,20	1 588 273,36	2 805 904,37	3 531 829,41
Nombre de titres	2 227,729	7 993,170	16 718,679	27 516,408	32 355,064
Valeur liquidative unitaire	96,08	108,11	94,99	101,97	109,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,57	6,33	1,45	-1,40	2,27
Capitalisation unitaire sur résultat	0,52	0,66	1,16	0,63	0,81
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE X en EUR					
Actif net	57 639 382,72	30 546 770,97	35 495 297,12	38 030 074,13	43 417 828,24
Nombre de titres	13 665,000	6 391,000	8 391,000	8 316,000	8 806,000
Valeur liquidative unitaire	4 218,03	4 779,65	4 230,16	4 573,12	4 930,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-69,14	279,34	64,37	-62,64	102,32
Capitalisation unitaire sur résultat	48,95	61,36	85,40	60,06	70,76

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AIXTRON SE	EUR	4 639	85 056,07	0,14
ALLIANZ SE-REG	EUR	1 534	398 073,00	0,68
COMMERZBANK AG	EUR	13 936	197 682,16	0,34
COVESTRO AG	EUR	5 287	289 727,60	0,50
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	3 557	132 213,69	0,23
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	13 665	320 854,20	0,55
KION GROUP AG	EUR	3 340	130 560,60	0,22
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	1 192	284 649,60	0,49
NEMETSCHEK	EUR	1 505	138 234,25	0,24
SAP SE	EUR	2 271	430 399,92	0,74
SIEMENS AG-REG	EUR	1 575	273 609,00	0,47
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	3 354	180 445,20	0,31
VONOVIA SE	EUR	5 133	136 281,15	0,24
TOTAL ALLEMAGNE			2 997 786,44	5,15
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	4 030	265 577,00	0,46
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	2 006	278 232,20	0,48
TOTAL BELGIQUE			543 809,20	0,94
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	72 254	312 895,95	0,54
CAIXABANK S.A.	EUR	34 617	171 111,83	0,29
IBERDROLA SA	EUR	31 441	380 907,72	0,66
INDITEX	EUR	3 315	153 683,40	0,26
TOTAL ESPAGNE			1 018 598,90	1,75
FRANCE				
ACCOR SA	EUR	7 226	276 755,80	0,47
AIR LIQUIDE SA	EUR	2 561	413 038,08	0,71
AXA	EUR	10 057	307 442,49	0,53
BIOMERIEUX	EUR	1 692	150 165,00	0,25
BUREAU VERITAS SA	EUR	8 367	216 370,62	0,38
DANONE	EUR	2 516	143 613,28	0,25
DASSAULT SYST.	EUR	3 266	115 289,80	0,20
ELIS	EUR	9 508	192 251,76	0,33
ESSILORLUXOTTICA	EUR	887	178 464,40	0,31
HERMES INTERNATIONAL	EUR	184	393 760,00	0,68
L'OREAL	EUR	1 285	526 914,25	0,91
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	517	368 931,20	0,63
MICHELIN (CGDE)	EUR	5 054	182 499,94	0,31
NEXANS SA	EUR	1 670	171 843,00	0,30
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	2 626	260 971,88	0,45
RENAULT SA	EUR	5 713	273 309,92	0,47
SAFRAN SA	EUR	2 327	459 349,80	0,79

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAINT-GOBAIN	EUR	4 026	292 368,12	0,50
SANOFI	EUR	3 415	307 145,10	0,53
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1 558	349 459,40	0,60
SOCIETE GENERALE SA	EUR	6 859	150 349,28	0,26
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	2 336	196 224,00	0,34
SOPRA STERIA	EUR	854	154 659,40	0,26
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	11 303	236 684,82	0,41
THALES	EUR	1 021	152 639,50	0,26
TOTALENERGIES SE	EUR	2 345	146 163,85	0,25
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	3 251	239 013,52	0,41
VALLOUREC SA	EUR	9 978	146 127,81	0,25
TOTAL FRANCE			7 001 806,02	12,04
IRLANDE				
KERRY GROUP PLC-A	EUR	1 606	121 493,90	0,21
TOTAL IRLANDE			121 493,90	0,21
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	4 000	132 960,00	0,23
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	11 861	276 242,69	0,48
DIR AMPLIFON	EUR	4 000		
ENI SPA	EUR	15 556	223 290,82	0,39
FERRARI NV	EUR	311	118 397,70	0,20
INTESA SANPAOLO	EUR	68 015	236 080,07	0,41
MONCLER SPA	EUR	2 680	152 920,80	0,26
UNICREDIT SPA	EUR	8 445	292 239,23	0,50
TOTAL ITALIE			1 432 131,31	2,47
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	90	100 188,00	0,17
ASML HOLDING NV	EUR	1 166	1 124 257,20	1,94
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	669	104 464,35	0,18
IMCD BV	EUR	824	106 543,20	0,19
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	4 292	118 416,28	0,20
PROSUS NV	EUR	4 118	136 964,68	0,23
STELLANTIS NV	EUR	9 713	179 457,39	0,31
TOTAL PAYS-BAS			1 870 291,10	3,22
SUISSE				
DSM-FIRMENICH AG	EUR	1 920	202 752,00	0,35
TOTAL SUISSE			202 752,00	0,35
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			15 188 668,87	26,13
TOTAL Actions et valeurs assimilées			15 188 668,87	26,13
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	EUR	100 000	99 714,21	0,17
DEUTSCHE BOERSE 3.875% 28-09-26	EUR	200 000	207 706,61	0,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DURR AG 0.75% 15-01-26 CV	EUR	300 000	284 528,43	0,49
EON SE 0.35% 28-02-30 EMTN	EUR	200 000	169 401,07	0,29
EON SE 0.875% 08-01-25 EMTN	EUR	100 000	98 981,77	0,17
EUROGRID GMBH I 3.915% 01-02-34	EUR	100 000	101 283,90	0,18
HELLOFRESH SE 0.75% 13-05-25	EUR	200 000	193 221,80	0,33
INFINEON TECHNOLOGIES AG 3.375% 26-02-27	EUR	100 000	101 019,11	0,17
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.875% 31-03-32	EUR	400 000	401 328,88	0,69
MERCEDESSENZ GROUP AG 0.75% 11-03-33	EUR	200 000	159 956,38	0,28
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	300 000	277 741,56	0,48
VONOVIA SE 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	200 000	172 525,67	0,30
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	300 000	287 004,66	0,49
TOTAL ALLEMAGNE			2 554 414,05	4,40
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.9% 23-05-29	EUR	900 000	904 295,77	1,56
VOESTALPHOL AG 2.75% 28-04-28	EUR	300 000	286 019,66	0,49
TOTAL AUTRICHE			1 190 315,43	2,05
BELGIQUE				
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	1 000 000	893 385,00	1,53
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	EUR	700 000	498 237,89	0,86
EUROPEAN UNION 2.875% 06-12-27	EUR	200 000	200 131,75	0,34
EUROPEAN UNION 3.125% 04-12-30	EUR	100 000	102 470,07	0,18
EUROPEAN UNION 3.125% 05-12-28	EUR	400 000	409 801,58	0,71
UCB 1.0% 30-03-28 EMTN	EUR	300 000	271 158,10	0,46
TOTAL BELGIQUE			2 375 184,39	4,08
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO 0.25% 01-11-28	EUR	500 000	434 461,81	0,75
TOTAL CANADA			434 461,81	0,75
ESPAGNE				
ABERTIS INFRA 1.625% 15-07-29	EUR	400 000	368 829,13	0,64
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES 3.75% 25-04-30	EUR	100 000	97 709,13	0,17
ACCIONA FINANCIACION FILIALES 0.375% 07-10-27	EUR	100 000	89 924,61	0,15
BANCO DE BADELL 0.875% 16-06-28	EUR	100 000	92 033,36	0,16
BANCO DE BADELL 1.125% 11-03-27	EUR	200 000	192 630,58	0,33
BANCO NTANDER 0.625% 24-06-29	EUR	200 000	177 415,40	0,31
BANKINTER 0.625% 06-10-27	EUR	200 000	182 553,13	0,32
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	200 000	196 467,18	0,33
BBVA 3.875% 15-01-34 EMTN	EUR	200 000	204 578,55	0,35
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	400 000	356 686,89	0,62
CAIXABANK 1.25% 18-06-31 EMTN	EUR	200 000	188 779,89	0,33
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	300 000	306 529,20	0,52
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.575% PERP	EUR	100 000	92 443,95	0,16
TOTAL ESPAGNE			2 546 581,00	4,39
ETATS-UNIS				
BK AMERICA 4.134% 12-06-28	EUR	200 000	204 527,04	0,35
BMW US LLC 3.0% 02-11-27 EMTN	EUR	200 000	200 291,41	0,35

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.375% 29-05-25	EUR	200 000	201 658,07	0,34
CITIGROUP 3.713% 22-09-28	EUR	100 000	103 202,13	0,19
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	200 000	214 127,94	0,37
JPM CHASE 1.963% 23-03-30 EMTN	EUR	400 000	372 514,75	0,64
MANPOWER 3.5% 30-06-27	EUR	100 000	99 949,68	0,17
TOTAL ETATS-UNIS			1 396 271,02	2,41
FRANCE				
A 3.375% 06-07-47 EMTN	EUR	300 000	304 563,34	0,52
AFD 3.0% 17-01-34	EUR	200 000	195 231,70	0,33
AIR LIQ FIN 3.375% 29-05-34	EUR	100 000	99 616,88	0,17
ALD 1.25% 02-03-26 EMTN	EUR	300 000	289 569,92	0,50
ALSTOM 0.5% 27-07-30	EUR	200 000	165 830,69	0,29
ALTAREA COGEDIM 1.875% 17-01-28	EUR	300 000	274 327,60	0,47
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	100 000	101 689,45	0,18
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.5% 15-05-31	EUR	200 000	198 486,55	0,34
BEL 4.375% 11-04-29	EUR	200 000	203 523,75	0,35
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.625% 21-02-31	EUR	500 000	405 959,55	0,70
BNP PAR 0.5% 30-05-28 EMTN	EUR	300 000	273 392,12	0,47
BNP PAR 2.1% 07-04-32 EMTN	EUR	100 000	88 530,29	0,15
BNP PAR 4.095% 13-02-34 EMTN	EUR	200 000	204 335,79	0,35
BOUYGUES 3.875% 17-07-31	EUR	200 000	211 736,92	0,37
BPCE SFH 3.125% 22-05-34	EUR	300 000	298 036,58	0,52
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	200 000	183 574,57	0,32
BQ POSTALE HOME LOAN SFH 3.125% 29-01-34	EUR	200 000	201 164,86	0,35
BUREAU VERITAS 1.125% 18-01-27	EUR	200 000	190 001,49	0,33
BUREAU VERITAS 3.5% 22-05-36	EUR	200 000	195 462,30	0,34
CA 3.75% 22-01-34 EMTN	EUR	100 000	101 439,84	0,18
CADES 1.375% 25-11-24	EUR	437 000	436 484,35	0,75
CA E3R+0.32% 07-03-25 EMTN	EUR	300 000	301 368,83	0,52
CA HOME LOAN 2.875% 12-01-34	EUR	100 000	98 375,59	0,17
CAISSE AMORTISSEMENT DETTE SOCIALE FR 2.75% 24-09-27	EUR	100 000	99 767,90	0,17
CAISSE AMORTISSEMENT DETTE SOCIALE FR 2.75% 25-02-29	EUR	200 000	198 256,50	0,35
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 3.375% 25-11-30	EUR	300 000	308 229,57	0,53
CASA ASSURANCES 1.5% 06-10-31	EUR	300 000	248 496,17	0,42
CNP ASSURANCES 2.5% 30-06-51	EUR	400 000	347 774,79	0,60
CNP ASSURANCES 4.5% 10-06-47	EUR	100 000	100 461,23	0,18
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	200 000	201 068,07	0,35
COVIVIO 1.625% 17-10-24	EUR	300 000	301 136,80	0,52
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	100 000	97 946,05	0,17
DANONE 1.0% PERP	EUR	200 000	186 668,43	0,32
DEXIA MUN 0.375% 23-06-25 EMTN	EUR	500 000	485 403,73	0,83
DEXIA MUN 3.125% 17-05-39	EUR	100 000	98 197,84	0,17
DEXIA MUN 3.125% 24-11-33	EUR	300 000	301 032,36	0,52
DEXIA MUN 3.625% 17-01-29 EMTN	EUR	200 000	206 927,06	0,36
EDENRED 3.625% 13-12-26	EUR	100 000	101 991,68	0,18

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDF 1.0% 29-11-33 EMTN	EUR	200 000	154 298,33	0,27
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	200 000	198 965,03	0,35
ENGIE 1.5% PERP	EUR	300 000	268 446,44	0,47
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	100 000	103 347,27	0,18
FRAN 0.75% 17-03-31	EUR	200 000	170 892,73	0,29
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-25	EUR	1 000 000	977 835,00	1,68
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	EUR	500 000	493 866,64	0,85
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 0.125% 16-09-25	EUR	100 000	95 279,54	0,16
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.5% 06-04-27	EUR	100 000	100 565,10	0,17
IMERYS 1.0% 15-07-31	EUR	200 000	162 780,96	0,28
IMERYS 2.0% 10-12-24 EMTN	EUR	200 000	200 488,44	0,34
KERING 1.25% 05-05-25 EMTN	EUR	200 000	196 371,26	0,34
KERING FINANCE 3.625% 11-03-36	EUR	200 000	197 455,52	0,34
LA MONDIALE 4.375% PERP	EUR	200 000	189 047,59	0,33
LEGRAND 3.5% 26-06-34	EUR	100 000	99 529,03	0,17
L OREAL S A 3.125% 19-05-25	EUR	300 000	299 795,14	0,52
LVMH MOET HENNESSY 3.375% 21-10-25	EUR	100 000	102 205,93	0,17
LVMH MOET HENNESSY 3.5% 05-10-34	EUR	400 000	402 068,79	0,69
LVMH MOET HENNESSY 3.5% 07-09-33	EUR	200 000	206 659,58	0,35
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 3.5% PERP	EUR	400 000	329 154,77	0,56
NEOEN 2.875% 14-09-27 CV	EUR	100 000	101 599,38	0,17
NEXITY 0.25% 02-03-25 CV	EUR	3 000	191 568,00	0,33
ORANGE 2.375% PERP	EUR	100 000	98 937,03	0,17
PRAEMIA HEALTHCARE 0.875% 04-11-29	EUR	200 000	168 197,32	0,29
PRAEMIA HEALTHCARE 1.375% 17-09-30	EUR	200 000	169 858,45	0,29
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	500 000	497 958,16	0,85
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	100 000	97 211,11	0,16
RCI BANQUE 3.75% 04-10-27	EUR	300 000	301 876,15	0,51
RCI BANQUE 4.875% 14-06-28	EUR	200 000	206 854,82	0,36
RENAULT 2.0% 28-09-26 EMTN	EUR	400 000	388 034,50	0,67
REXEL 2.125% 15-06-28	EUR	200 000	184 803,69	0,31
SANOFI 1.25% 06-04-29	EUR	200 000	183 154,89	0,31
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97% 27-11-30 CV	EUR	200 000	242 997,43	0,42
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.375% 06-04-25	EUR	200 000	201 026,90	0,35
SCOR 1.375% 17-09-51	EUR	300 000	241 772,17	0,41
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	300 000	293 427,82	0,50
SG E3R+0.45% 13-01-25 EMTN	EUR	300 000	303 324,90	0,52
SG E3R+0.5% 19-01-26 EMTN	EUR	100 000	101 180,92	0,18
SOCIETE GENERALE	EUR	200 000	191 924,65	0,33
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 25-05-34	EUR	200 000	195 056,81	0,33
SPIE 2.0% 17-01-28 DD	EUR	200 000	232 905,16	0,40
UNIBAIL RODAMCO 0.625% 040527	EUR	500 000	459 682,64	0,79
VILMORIN ET CIE 1.375% 26-03-28	EUR	300 000	265 070,03	0,46
WENDEL 1.0% 01-06-31	EUR	200 000	168 673,86	0,29
WENDEL 4.5% 19-06-30	EUR	200 000	206 422,55	0,35

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WORLDLINE 1.625% 13-09-24	EUR	300 000	302 357,66	0,52
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	3 600	405 691,20	0,70
TOTAL FRANCE			19 656 682,43	33,82
IRLANDE				
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 3.75% 12-04-27	EUR	100 000	100 519,69	0,17
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 26-01-26	EUR	400 000	405 677,26	0,70
TOTAL IRLANDE			506 196,95	0,87
ITALIE				
ACEA 0.5% 06-04-29 EMTN	EUR	200 000	173 260,36	0,30
CASA ITALIA 3.5% 15-07-33 EMTN	EUR	100 000	102 700,99	0,18
INTE 1.75% 04-07-29 EMTN	EUR	500 000	464 629,69	0,80
INTE 3.625% 16-10-30 EMTN	EUR	100 000	99 530,64	0,17
INTE 3.75% PERP	EUR	250 000	247 806,44	0,42
INTE E3R+0.6% 16-04-27	EUR	200 000	202 001,84	0,35
INTE E3R+0.8% 16-11-25 EMTN	EUR	200 000	202 366,38	0,35
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	200 000	210 756,84	0,36
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	200 000	185 713,84	0,32
SNAM E3R+0.4% 15-04-26 EMTN	EUR	300 000	303 391,40	0,52
UNICREDIT 4.45% 16-02-29 EMTN	EUR	300 000	309 438,63	0,53
TOTAL ITALIE			2 501 597,05	4,30
JAPON				
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.214% 07-10-25	EUR	200 000	192 426,57	0,33
TOTAL JAPON			192 426,57	0,33
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 3.0% 15-11-28	EUR	100 000	102 198,25	0,17
DANFOSS FINANCE I BV 0.375% 28-10-28	EUR	200 000	174 751,20	0,30
ESTONIA GOVERNMENT INTL BOND 4.0% 12-10-32	EUR	600 000	641 710,48	1,10
EUROCLEAR INVESTMENTS 1.375% 16-06-51	EUR	100 000	82 129,27	0,15
EUROFINS SCIENTIFIC SE 0.875% 19-05-31	EUR	400 000	313 913,92	0,54
NESTLE FIN 3.0% 23-01-31 EMTN	EUR	100 000	100 084,67	0,17
TOTAL LUXEMBOURG			1 414 787,79	2,43
PAYS-BAS				
ABN AMRO BK 3.75% 20-04-25	EUR	200 000	201 559,00	0,34
ACHMEA BV 3.625% 29-11-25	EUR	400 000	407 425,38	0,70
ASML HOLDING NV 2.25% 17-05-32	EUR	200 000	189 360,12	0,32
ASML HOLDING NV 3.5% 06-12-25	EUR	300 000	306 019,90	0,52
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.1% PERP	EUR	200 000	173 656,82	0,30
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.913% 03-11-26	EUR	200 000	207 748,57	0,35
DEUTSCHE BAHN FINANCE 0.95% PERP	EUR	300 000	293 229,88	0,51
DEUTSCHE BAHN FINANCE 3.375% 24-04-34	EUR	200 000	201 509,03	0,35
DEUTSCHE BAHN FINANCE 3.375% 29-01-38	EUR	100 000	99 247,80	0,18
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.375% 11-03-31	EUR	200 000	201 146,73	0,35
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 3.125% 22-05-32	EUR	500 000	494 312,64	0,85
SWISSCOM FINANCE BV 3.5% 29-05-26	EUR	100 000	100 623,03	0,18
SWISSCOM FINANCE BV 3.5% 29-11-31	EUR	100 000	100 532,14	0,18

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	200 000	179 213,98	0,30
WOLTERS KLUWER NV 3.25% 18-03-29	EUR	100 000	100 231,34	0,17
TOTAL PAYS-BAS			3 255 816,36	5,60
ROYAUME-UNI				
CASA LONDON 1.75% 05-03-29	EUR	200 000	183 989,10	0,32
COMPASS 3.25% 06-02-31 EMTN	EUR	100 000	99 735,33	0,17
NATWEST GROUP 0.75% 15-11-25	EUR	500 000	496 736,56	0,85
TOTAL ROYAUME-UNI			780 460,99	1,34
SUEDE				
VOLVO TREASURY AB 0.0% 18-05-26	EUR	100 000	93 597,00	0,16
VOLVO TREASURY AB 2.0% 19-08-27	EUR	300 000	292 565,11	0,50
VOLVO TREASURY AB 3.125% 08-09-26	EUR	200 000	200 890,09	0,35
TOTAL SUEDE			587 052,20	1,01
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			39 392 248,04	67,78
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			39 392 248,04	67,78
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
EGAMO MARCHE MONETAIRE X	EUR	2 432	2 678 321,47	4,61
TOTAL FRANCE			2 678 321,47	4,61
IRLANDE				
NB SH.DUR.EM.MKT.DEBT AC.I EUR	EUR	64 955	706 060,85	1,21
TOTAL IRLANDE			706 060,85	1,21
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 384 382,32	5,82
TOTAL Organismes de placement collectif			3 384 382,32	5,82
Créances			18 951,05	0,04
Dettes			-17 075,66	-0,03
Comptes financiers			153 512,39	0,26
Actif net			58 120 687,01	100,00

Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE I	EUR	742,320	15 048,80
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE S	EUR	32 355,064	109,15
Part EGAMO ALLOCATION FLEXIBLE X	EUR	8 806,000	4 930,48